

DEUXIÈME TRIMESTRE 2016

Rapport aux actionnaires

Pour la période close le 30 avril 2016

Faits saillants du deuxième trimestre 2016

- Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ajusté de 12,8 % et rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires comme présenté de 12,5%
- Résultat net ajusté de 46,7 millions \$, ou un résultat dilué par action ajusté de 1,46 \$, en hausse respectivement de 10 % et 6 % d'un exercice à l'autre
- Résultat net comme présenté de 45,7 millions \$, ou un résultat dilué par action de 1,43 \$, en hausse respectivement de 11 % et 7 % d'un exercice à l'autre
- Bonne qualité du crédit, les pertes sur créances s'étant établies à 5,8 millions \$, soit 28 % de moins qu'à l'exercice précédent
 - Aucune exposition directe au secteur pétrolier et gazier
- Solide croissance interne des prêts :
 - Prêts aux clients commerciaux en hausse de 12 % d'un exercice à l'autre
 - Prêts hypothécaires résidentiels par l'intermédiaire des courtiers et des conseillers indépendants de B2B Banque en hausse de 46 % d'un exercice à l'autre
- Ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires de 7,9 %
- Émission d'actions privilégiées d'un capital de 125,0 millions \$ en mars, visant à renforcer les fonds propres
- Augmentation de 0,02 \$ du dividende trimestriel sur actions ordinaires, pour l'établir à 0,60 \$

En millions de dollars canadiens, sauf les données par action et les pourcentages (non audité)	POUR LES TRIMESTRES CLOS LES			POUR LES SIX MOIS CLOS LES		
	30 AVRIL 2016	30 AVRIL 2015	VARIATION	30 AVRIL 2016	30 AVRIL 2015	VARIANCE
Comme présenté						
Résultat net	45,7 \$	41,2 \$	11 %	88,4 \$	77,0 \$	15 %
Résultat dilué par action	1,43 \$	1,34 \$	7 %	2,79 \$	2,49 \$	12 %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	12,5 %	11,8 %		12,0 %	10,9 %	
Ratio d'efficacité	70,6 %	71,9 %		70,5 %	72,8 %	
Ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires – base « tout compris »	7,9 %	7,8 %				
Base ajustée ^[1]						
Résultat net ajusté	46,7 \$	42,3 \$	10 %	90,4 \$	82,8 \$	9 %
Résultat dilué par action ajusté	1,46 \$	1,38 \$	6 %	2,86 \$	2,69 \$	6 %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ajusté	12,8 %	12,1 %		12,3 %	11,7 %	
Ratio d'efficacité ajusté	70,6 %	71,9 %		70,5 %	71,7 %	

[1] Certaines analyses présentées dans le présent document reposent sur les activités principales de la Banque et ne tiennent donc pas compte des charges désignées comme étant des éléments d'ajustement. Voir la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR » pour plus de précisions.

La Banque Laurentienne du Canada (la Banque) a déclaré un résultat net ajusté de 46,7 millions \$, ou un résultat dilué par action ajusté de 1,46 \$, pour le deuxième trimestre 2016, en hausse respectivement de 10 % et 6 %, comparativement à un résultat net ajusté de 42,3 millions \$, ou un résultat dilué par action ajusté de 1,38 \$, pour la période correspondante de 2015. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ajusté a été de 12,8 % pour le deuxième trimestre 2016, par rapport à 12,1 % pour la période correspondante de 2015. Comme présenté, le résultat net a totalisé 45,7 millions \$, ou un résultat dilué par action de 1,43 \$, pour le deuxième trimestre 2016, comparativement à un résultat net de 41,2 millions \$, ou un résultat dilué par action de 1,34 \$, pour la période correspondante de l'exercice précédent. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires comme présenté a été de 12,5 % pour le deuxième trimestre 2016, par rapport à 11,8 % pour le

deuxième trimestre 2015. Les résultats comme présentés du deuxième trimestre 2016 et du deuxième trimestre 2015 incluaient des éléments d'ajustement, qui sont décrits à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR ».

Pour les six mois clos le 30 avril 2016, le résultat net ajusté a totalisé 90,4 millions \$, ou un résultat dilué par action ajusté de 2,86 \$, soit une hausse respectivement de 9 % et 6 %, comparativement au résultat net ajusté de 82,8 millions \$, ou un résultat dilué par action ajusté de 2,69 \$, pour la période correspondante de 2015. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ajusté a été de 12,3 % pour les six mois clos le 30 avril 2016, par rapport à 11,7 % pour la période correspondante de 2015. Comme présenté, le résultat net a totalisé 88,4 millions \$, ou un résultat dilué par action de 2,79 \$, pour les six mois clos le 30 avril 2016, comparativement à un résultat net de 77,0 millions \$, ou un résultat dilué par action de 2,49 \$, pour la période correspondante de l'exercice précédent. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires comme présenté a été de 12,0 % pour les six mois clos le 30 avril 2016, par rapport à celui de 10,9 % pour les six mois clos le 30 avril 2015. Les résultats comme présentés des six mois clos le 30 avril 2016 et des six mois clos le 30 avril 2015 incluaient des éléments d'ajustement, qui sont décrits à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR ».

François Desjardins, président et chef de la direction, a fait les commentaires suivants sur les résultats et la situation financière de la Banque : « Nous avons enregistré des résultats solides ce trimestre, puisque nous avons tiré parti de l'amélioration des conditions du marché des capitaux et de la qualité de crédit constante de notre portefeuille de prêts. De plus, nous avons exercé un contrôle rigoureux des dépenses pour accroître notre efficacité dans un contexte de taux d'intérêt qui soulève des défis intéressants. L'accent mis sur nos cibles de croissance a généré des rendements concrets, les prêts aux clients commerciaux ayant augmenté de 12 % et les prêts hypothécaires résidentiels par l'intermédiaire des courtiers et des conseillers indépendants de B2B Banque, de 46 % au cours des douze derniers mois. À plus long terme, nous nous employons activement à rebâtir notre plateforme de gestion des comptes, un élément important de notre plan stratégique. Compte tenu de notre solide performance financière et de l'appui de notre conseil d'administration au plan de transformation, je suis ravi d'annoncer que le conseil a approuvé une augmentation de 0,02 \$ de notre dividende par action ordinaire trimestriel, pour l'établir à 0,60 \$ par action ».

Table des matières

Faits saillants	3
Rapport de gestion	4
États financiers consolidés résumés intermédiaires non audités	21
Renseignements aux actionnaires	40

Faits saillants

En milliers de dollars canadiens, sauf les données par action et les pourcentages (non audité)	POUR LES TRIMESTRES CLOS LES					POUR LES SIX MOIS CLOS LES		
	30 AVRIL 2016	31 JANVIER 2016	VARIATION	30 AVRIL 2015	VARIATION	30 AVRIL 2016	30 AVRIL 2015	VARIATION
Rentabilité								
Revenu total	226 803 \$	223 202 \$	2 %	220 679 \$	3 %	450 005 \$	438 839 \$	3 %
Résultat net	45 714 \$	42 676 \$	7 %	41 188 \$	11 %	88 390 \$	77 023 \$	15 %
Résultat dilué par action	1,43 \$	1,36 \$	5 %	1,34 \$	7 %	2,79 \$	2,49 \$	12 %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ^[1]	12,5 %	11,6 %		11,8 %		12,0 %	10,9 %	
Marge nette d'intérêt (sur l'actif productif moyen) ^[1]	1,71 %	1,78 %		1,84 %		1,74 %	1,84 %	
Ratio d'efficacité ^[1]	70,6 %	70,3 %		71,9 %		70,5 %	72,8 %	
Leverier d'exploitation ^[1]	(0,3)%	n. s.		2,4 %		3,3 %	1,2 %	
Par action ordinaire								
Cours de l'action – Clôture	49,78 \$	47,70 \$	4 %	48,29 \$	3 %	49,78 \$	48,29 \$	3 %
Ratio cours / résultat (quatre derniers trimestres)	14,2 x	14,0 x		9,9 x		14,2 x	9,9 x	
Valeur comptable ^[1]	47,34 \$	46,32 \$	2 %	47,10 \$	1 %	47,34 \$	47,10 \$	1 %
Ratio cours / valeur comptable ^[1]	105 %	103 %		103 %		105 %	103 %	
Dividendes déclarés	0,58 \$	0,58 \$	— %	0,54 \$	7 %	1,16 \$	1,08 \$	7 %
Rendement de l'action ^[1]	4,7 %	4,9 %		4,5 %		4,7 %	4,5 %	
Ratio du dividende versé ^[1]	40,6 %	43,6 %		40,3 %		42,0 %	43,3 %	
Mesures financières ajustées								
Résultat net ajusté ^[1]	46 696 \$	43 708 \$	7 %	42 313 \$	10 %	90 404 \$	82 781 \$	9 %
Résultat dilué par action ajusté ^[1]	1,46 \$	1,39 \$	5 %	1,38 \$	6 %	2,86 \$	2,69 \$	6 %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ajusté ^[1]	12,8 %	11,9 %		12,1 %		12,3 %	11,7 %	
Ratio d'efficacité ajusté ^[1]	70,6 %	70,3 %		71,9 %		70,5 %	71,7 %	
Leverier d'exploitation ajusté ^[1]	(0,3)%	0,6 %		(0,7) %		1,8 %	0,1 %	
Ratio du dividende versé ajusté ^[1]	39,7 %	42,5 %		39,2 %		41,0 %	40,1 %	
Situation financière (en millions de dollars canadiens)								
Actif au bilan	41 024 \$	40 267 \$	2 %	37 656 \$	9 %			
Prêts et acceptations	31 413 \$	30 694 \$	2 %	28 111 \$	12 %			
Dépôts	27 285 \$	26 781 \$	2 %	24 960 \$	9 %			
Actif productif moyen ^[1]	34 058 \$	33 475 \$	2 %	30 631 \$	11 %	33 763 \$	30 422 \$	11 %
Principaux inducteurs de croissance (en millions de dollars canadiens)								
Prêts aux clients commerciaux	8 446 \$	8 178 \$	3 %	7 520 \$	12 %			
Prêts hypothécaires résidentiels par l'intermédiaire des courtiers et des conseillers indépendants de B2B Banque	6 677 \$	6 294 \$	6 %	4 583 \$	46 %			
Fonds communs de placement aux particuliers	3 236 \$	3 229 \$	— %	3 330 \$	(3)%			
Actifs sous gestion chez Valeurs mobilières Banque Laurentienne	3 218 \$	3 107 \$	4 %	2 932 \$	10 %			
Ratios de fonds propres réglementaires selon Bâle III — base « tout compris »								
Catégorie 1 sous forme d'actions	7,9 %	7,7 %		7,8 %				
Total	11,6 %	10,8 %		11,9 %				
Ratio de levier	4,0 %	3,7 %		3,7 %				
Autres renseignements								
Nombre d'employés en équivalent temps plein	3 627	3 718		3 746				
Nombre de succursales	150	150		151				
Nombre de guichets	402	404		415				

[1] Voir la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR ».

Rapport de gestion

Le présent rapport de gestion présente une analyse, par la direction, de la situation financière de la Banque au 30 avril 2016, ainsi que de sa performance au cours du trimestre et des six mois clos à cette date. Le présent rapport de gestion, daté du 1^{er} juin 2016, doit être lu avec les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités pour la période close le 30 avril 2016, préparés conformément à l'IAS 34, *Information financière intermédiaire*, publiée par l'International Accounting Standards Board (IASB). Le rapport annuel 2015 de la Banque fournit des informations supplémentaires relatives à des sujets tels que la gestion des risques, les estimations et les méthodes comptables critiques et les arrangements hors bilan.

Des informations additionnelles relatives à la Banque Laurentienne du Canada, y compris la Notice annuelle et la Circulaire de sollicitation de procurations de la direction sont disponibles sur le site Web de la Banque, à l'adresse www.banquelaurentienne.ca, et sur le site de SEDAR, à l'adresse www.sedar.com.

Mise en garde concernant les énoncés prospectifs

Dans ce document, dans d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation canadiens ou dans d'autres communications, la Banque Laurentienne du Canada peut, à l'occasion, formuler des énoncés prospectifs, écrits ou oraux, au sens des lois applicables en matière de valeurs mobilières. Ces énoncés prospectifs incluent, sans s'y limiter, des énoncés relatifs au plan d'affaires et aux objectifs financiers de la Banque. Les énoncés prospectifs formulés dans ce document sont destinés à aider les actionnaires et les analystes financiers à mieux comprendre la situation financière de la Banque et les résultats de ses activités à la date indiquée et pour les périodes closes à cette date, et pourraient ne pas être adéquats à d'autres fins. Les énoncés prospectifs sont habituellement marqués par l'emploi du conditionnel et l'usage de mots tels que « perspectives », « croire », « estimer », « prévoir », « projeter », « escompter », « anticiper », « planifier », « pourrait », « devrait », « ferait », ou la forme négative ou des variantes de tels termes, ou une terminologie similaire.

Du fait de leur nature, ces énoncés prospectifs reposent sur des hypothèses et comportent un certain nombre de risques et d'incertitudes d'ordre général et spécifique. Il est donc possible que les prévisions, projections et autres énoncés prospectifs ne se matérialisent pas ou soient inexacts. Quoique la Banque soit d'avis que les attentes exprimées dans ces énoncés prospectifs sont raisonnables, elle ne peut garantir que ces attentes s'avéreront exactes.

La Banque déconseille aux lecteurs de se fier indûment aux énoncés prospectifs pour prendre des décisions, étant donné qu'en raison de divers facteurs significatifs, les résultats réels pourraient différer sensiblement des opinions, plans, objectifs, attentes, prévisions, estimations et intentions exprimés dans ces énoncés prospectifs. Ces facteurs comprennent, entre autres, les changements aux conditions des marchés des capitaux, les changements des politiques monétaire, fiscale et économique des gouvernements, les variations des taux d'intérêt, les niveaux d'inflation et la conjoncture économique en général, l'évolution des lois et de la réglementation, les changements à l'égard de la concurrence, les modifications apportées aux notes de crédit, la rareté des ressources humaines, l'évolution de l'environnement technologique, la capacité de réaliser les avantages anticipés de l'acquisition d'un portefeuille de prêts à l'investissement et la réaction des clients du vendeur à la transaction, ainsi que la capacité de la Banque de mettre en œuvre son plan de transformation. Enfin, la Banque prévient que la liste de facteurs ci-dessus n'est pas exhaustive. Pour de plus amples renseignements sur les risques, incertitudes et hypothèses qui pourraient faire en sorte que les résultats réels de la Banque diffèrent des attentes exprimées, les personnes intéressées sont priées de consulter la rubrique « Profil de risque et cadre de gestion des risques » du rapport de gestion du rapport annuel de la Banque et les autres documents publics déposés par la Banque et disponibles sur le site www.sedar.com.

La Banque ne s'engage pas à mettre à jour les énoncés prospectifs, écrits ou oraux, formulés par elle ou en son nom, sauf dans la mesure où la réglementation des valeurs mobilières l'exige.

Mesures financières non conformes aux PCGR

La Banque utilise à la fois les principes comptables généralement reconnus (PCGR) et certaines mesures financières non conformes aux PCGR afin d'évaluer sa performance. Les mesures financières non conformes aux PCGR n'ont pas de définition normalisée selon les PCGR et peuvent difficilement être comparables à des mesures semblables présentées par d'autres émetteurs. La Banque considère que ces mesures financières non conformes aux PCGR fournissent aux investisseurs et aux analystes des renseignements utiles afin de leur permettre de mieux apprécier ses résultats financiers et d'effectuer une analyse plus rigoureuse de son potentiel de rentabilité et de croissance. Les mesures financières de la Banque non conformes aux PCGR sont définies comme suit :

Mesures financières ajustées

Certaines analyses présentées dans le présent document reposent sur les activités principales de la Banque et ne tiennent donc pas compte de l'effet de certains montants désignés comme étant des éléments d'ajustement en raison de leur nature ou de leur importance. La Banque présente les résultats ajustés pour faciliter la compréhension de la performance sous-jacente de ses activités et des tendances connexes. L'incidence des éléments d'ajustement sur les résultats comme présentés est présentée dans le tableau ci-après.

INCIDENCE DES ÉLÉMENTS D'AJUSTEMENT SUR LES RÉSULTATS COMME PRÉSENTÉS

En milliers de dollars canadiens, sauf les données par action (non audité)	POUR LES TRIMESTRES CLOS LES			POUR LES SIX MOIS CLOS LES	
	30 AVRIL 2016	31 JANVIER 2016	30 AVRIL 2015	30 AVRIL 2016	30 AVRIL 2015
Incidence sur le résultat net					
Résultat net comme présenté	45 714 \$	42 676 \$	41 188 \$	88 390 \$	77 023 \$
Éléments d'ajustement, après impôts sur le résultat					
Charge de rémunération liée à un départ à la retraite ^[1]	—	—	—	—	3 550
Amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis ^[2]	982	1 032	1 125	2 014	2 208
	982	1 032	1 125	2 014	5 758
Résultat net ajusté	46 696 \$	43 708 \$	42 313 \$	90 404 \$	82 781 \$
Incidence sur le résultat dilué par action					
Résultat dilué par action comme présenté	1,43 \$	1,36 \$	1,34 \$	2,79 \$	2,49 \$
Éléments d'ajustement					
Charge de rémunération liée à un départ à la retraite ^[1]	—	—	—	—	0,12
Amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis ^[2]	0,03	0,03	0,04	0,07	0,08
	0,03	0,03	0,04	0,07	0,20
Résultat dilué par action ajusté	1,46 \$	1,39 \$	1,38 \$	2,86 \$	2,69 \$

[1] La charge de rémunération liée à un départ à la retraite a trait à l'ajustement au contrat d'emploi de l'ancien chef de la direction de la Banque apporté à la suite de l'annonce de son départ à la retraite. Cette charge a été désignée comme un élément d'ajustement en raison de sa nature et de l'importance du montant. La charge de rémunération liée à un départ à la retraite est incluse au poste Salaires et avantages du personnel de l'état du résultat consolidé.

[2] L'amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis découle d'un profit d'acquisition non récurrent et est considéré comme un élément d'ajustement puisqu'il représente, selon la direction, un ajustement important sans effet de trésorerie et non récurrent.

Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires

Les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires de la Banque sont définis comme le total de la valeur des actions ordinaires, des résultats non distribués et du cumul des autres éléments du résultat global, compte non tenu des réserves de couvertures de flux de trésorerie.

Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires

Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires constitue une mesure de rentabilité calculée comme le résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires en pourcentage des capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires. Le tableau ci-après présente des renseignements additionnels sur le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires.

RENDEMENT DES CAPITAUX PROPRES ATTRIBUABLES AUX ACTIONNAIRES ORDINAIRES

En milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages (non audité)	POUR LES TRIMESTRES CLOS LES			POUR LES SIX MOIS CLOS LES	
	30 AVRIL 2016	31 JANVIER 2016	30 AVRIL 2015	30 AVRIL 2016	30 AVRIL 2015
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires comme présenté	43 315 \$	40 278 \$	38 790 \$	83 593 \$	72 226 \$
Éléments d'ajustement, après impôts sur le résultat	982	1 032	1 125	2 014	5 758
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires ajusté	44 297 \$	41 310 \$	39 915 \$	85 607 \$	77 984 \$
Capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires	1 411 473 \$	1 382 977 \$	1 348 139 \$	1 397 068 \$	1 341 683 \$
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	12,5 %	11,6 %	11,8 %	12,0 %	10,9 %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ajusté	12,8 %	11,9 %	12,1 %	12,3 %	11,7 %

Valeur comptable de l'action ordinaire

La valeur comptable de l'action ordinaire de la Banque est définie comme les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires divisés par le nombre d'actions ordinaires en circulation à la fin de la période.

Actif productif moyen

L'actif productif moyen comprend les prêts de la Banque, déduction faite des provisions cumulatives, ainsi que les dépôts portant intérêt auprès d'autres banques, les valeurs mobilières, les valeurs acquises en vertu de conventions de revente utilisées dans les activités de trésorerie de la Banque et les dérivés, mais exclut l'actif productif moyen lié aux activités de négociation et un portefeuille de prêts personnels géré par le secteur d'activité Valeurs mobilières Banque Laurentienne et Marchés des capitaux. Les moyennes sont fondées sur les soldes quotidiens pour la période.

Marge nette d'intérêt

La marge nette d'intérêt est le ratio du revenu net d'intérêt sur l'actif productif moyen, exprimé en pourcentage ou en points de base.

Ratio d'efficacité et levier d'exploitation

La Banque utilise le ratio d'efficacité comme mesure de la productivité et du contrôle des coûts. Ce ratio est défini comme les frais autres que d'intérêt en pourcentage du revenu total. La Banque utilise également le levier d'exploitation comme mesure d'efficacité. Le levier d'exploitation est l'écart entre le taux de croissance du revenu total et celui des frais autres que d'intérêt.

Ratio du dividende versé

Le ratio du dividende versé est défini comme les dividendes déclarés par action ordinaire en pourcentage du résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires.

Rendement de l'action

Le rendement de l'action est défini comme le quotient obtenu en divisant les dividendes déclarés par action ordinaire par le cours de clôture de l'action ordinaire.

Modifications à la présentation de l'information financière

Information sectorielle

Depuis le 1^{er} novembre 2015, la Banque présente l'information financière comme étant une seule entité commerciale et non en fonction de quatre secteurs isolables, comme elle faisait par le passé. Cette façon de faire permet de mieux saisir l'essence du plan de transformation de la Banque, qui permettra d'intégrer davantage ses activités et d'accroître les synergies entre les secteurs isolables antérieurs. L'information sur les principaux indicateurs de tous les secteurs d'activité de la Banque sera présentée dans le document d'informations additionnelles disponible sur le site Web de la Banque, à l'adresse www.banquelaurentienne.ca, pour permettre aux parties prenantes d'évaluer la performance de la Banque.

Reclassement des prêts hypothécaires sur des immeubles résidentiels à logements multiples

Le 1^{er} novembre 2015, les prêts hypothécaires sur des immeubles résidentiels à logements multiples, qui étaient auparavant présentés dans les prêts hypothécaires résidentiels au bilan consolidé, ont été reclassés dans les prêts hypothécaires commerciaux pour mieux tenir compte de la nature de ces prêts et des risques connexes. Les chiffres comparatifs ont été reclassés pour les rendre conformes à la présentation de l'exercice considéré. Par conséquent, les prêts hypothécaires commerciaux ont augmenté de 1,2 milliard \$ au 31 octobre 2015 et de 1,1 milliard \$ au 30 avril 2015, et les prêts hypothécaires résidentiels ont diminué de ces montants. Les provisions pour pertes sur créances, ainsi que les prêts douteux et les provisions cumulatives pour pertes sur créances, ont fait l'objet de reclassements correspondants.

Perspectives économiques

Au printemps de 2016, la conjoncture économique a continué de s'améliorer aux États-Unis, en raison de la croissance modérée de la demande de ménages. Entre-temps, la reprise de l'économie mondiale s'est poursuivie, le niveau de stress financier ayant récemment diminué en raison des mesures d'assouplissement monétaire additionnelles adoptées par les banques centrales majeures et de la remontée des prix du pétrole brut. Il est prévu que l'ajustement de l'économie canadienne à la baisse des prix des produits de base et à la faiblesse du dollar canadien devrait se poursuivre au-delà de 2016. Les secteurs axés sur les exportations autres que de produits de base et le secteur des services du centre du Canada ont retrouvé un certain dynamisme. Les secteurs axés sur les produits de base, surtout en Alberta et en Saskatchewan, connaissent une autre année difficile, étant donné que la contraction de l'économie va bien au-delà de la baisse des investissements des entreprises dans le secteur de l'énergie et touche maintenant le secteur des services et le marché immobilier.

Au Canada, en 2016, le produit intérieur brut (PIB) devrait croître modérément de 1,7 %, principalement au deuxième semestre de l'année. La reprise des exportations autres que de produits de base, l'augmentation des dépenses en capital dans les secteurs non liés aux produits de base et les mesures budgétaires annoncées dans le budget fédéral de mars devraient être les principaux moteurs de la croissance. Toutefois, les feux de forêt dans le nord de l'Alberta freineront temporairement la croissance de l'économie canadienne au deuxième trimestre 2016.

En raison de l'appréciation passée du dollar américain, les intervenants du marché ont réduit leurs attentes à l'égard d'une hausse du taux directeur par la Fed à moyen terme, ce qui devrait contribuer à maintenir le contexte de bas taux d'intérêt. En conséquence, les rendements des obligations canadiennes demeurent historiquement bas, malgré le fait qu'ils ont légèrement remonté par rapport aux creux atteints au début de 2016. Compte tenu de la hausse des prix du pétrole brut et de l'annonce, par le gouvernement fédéral, de mesures budgétaires procycliques touchant les ménages et les dépenses dans les infrastructures, les attentes du marché quant à la possibilité d'une autre réduction du taux directeur par la Banque du Canada en 2016 et 2017 se sont estompées. Toutefois, la politique monétaire expansionniste devrait se poursuivre. Puisque le marché s'attend de moins en moins à ce que la politique monétaire des États-Unis et celle du Canada divergent et que les prix du pétrole brut sont plus élevés, le taux de change du dollar canadien avoisine maintenant 0,78 \$ US. Le contexte de faiblesse des taux d'intérêt et le niveau modéré de la création d'emplois à temps plein devraient soutenir l'activité sur le marché de l'habitation au Canada, sauf dans les régions productrices de pétrole.

Analyse des résultats consolidés

RÉSULTATS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS

En milliers de dollars canadiens, sauf les données par action (non audité)	POUR LES TRIMESTRES CLOS LES			POUR LES SIX MOIS CLOS LES	
	30 AVRIL 2016	31 JANVIER 2016	30 AVRIL 2015	30 AVRIL 2016	30 AVRIL 2016
Revenu net d'intérêt	143 428 \$	149 498 \$	137 691 \$	292 926 \$	277 187 \$
Autres revenus	83 375	73 704	82 988	157 079	161 652
Revenu total	226 803	223 202	220 679	450 005	438 839
Amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis	1 337	1 405	1 531	2 742	3 003
Provisions pour pertes sur créances	5 750	9 100	8 000	14 850	18 500
Frais autres que d'intérêt ^[1]	160 066	157 011	158 750	317 077	319 447
Résultat avant impôts sur le résultat	59 650	55 686	52 398	115 336	97 889
Impôts sur le résultat	13 936	13 010	11 210	26 946	20 866
Résultat net	45 714 \$	42 676 \$	41 188 \$	88 390 \$	77 023 \$
Dividendes sur actions privilégiées, y compris les impôts connexes	2 399	2 398	2 398	4 797	4 797
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires	43 315 \$	40 278 \$	38 790 \$	83 593 \$	72 226 \$
Résultat dilué par action	1,43 \$	1,36 \$	1,34 \$	2,79 \$	2,49 \$
Résultat net ajusté ^[2]	46 696 \$	43 708 \$	42 313 \$	90 404 \$	82 781 \$
Résultat dilué par action ajusté ^[2]	1,46 \$	1,39 \$	1,38 \$	2,86 \$	2,69 \$

[1] Les frais autres que d'intérêt comprennent certains éléments d'ajustement, comme il est précisé à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR ».

[2] Voir la rubrique sur les mesures financières non conformes aux PCGR.

Trimestre clos le 30 avril 2016 comparativement au trimestre clos le 30 avril 2015

Le résultat net a totalisé 45,7 millions \$, ou un résultat dilué par action de 1,43 \$, pour le deuxième trimestre 2016, par rapport à 41,2 millions \$, ou un résultat dilué par action de 1,34 \$, pour le deuxième trimestre 2015. Le résultat net ajusté a été de 46,7 millions \$ au deuxième trimestre 2016, en hausse de 10 % par rapport à 42,3 millions \$ au deuxième trimestre 2015, tandis que le résultat dilué par action ajusté a été de 1,46 \$, en hausse de 6 % comparativement au résultat dilué par action ajusté de 1,38 \$ au deuxième trimestre 2015.

Revenu total

Le revenu total a augmenté de 6,1 millions \$, ou 3 %, pour atteindre 226,8 millions \$ au deuxième trimestre 2016, comparativement à un revenu total de 220,7 millions \$ au deuxième trimestre 2015, en raison de la hausse du revenu net d'intérêt.

Le **revenu net d'intérêt** a augmenté de 5,7 millions \$, ou 4 %, pour atteindre 143,4 millions \$ au deuxième trimestre 2016, comparativement à celui de 137,7 millions \$ au deuxième trimestre 2015. L'augmentation découlait principalement de la solide croissance des volumes dans les portefeuilles de prêts, contrebalancée en partie par le resserrement des marges attribuable au contexte de très bas taux d'intérêt. La marge nette d'intérêt (en pourcentage de l'actif productif moyen) s'est établie à 1,71 % au deuxième trimestre 2016, une baisse de 13 points de base par rapport à celle du deuxième trimestre 2015, du fait des pressions soutenues exercées sur les taux de prêt, de la proportion plus importante du portefeuille de prêts hypothécaires résidentiels à plus faible rendement, de la hausse des coûts de financement et du niveau plus élevé de liquidités détenues au cours du trimestre.

Les **autres revenus** ont augmenté de 0,4 million \$ pour totaliser 83,4 millions \$ au deuxième trimestre 2016, par rapport à 83,0 millions \$ au deuxième trimestre 2015, du fait essentiellement d'une hausse de 3,6 millions \$ des revenus tirés des activités de courtage. Cette hausse a été compensée en partie par une baisse de 2,9 millions \$ des revenus de trésorerie et de marchés financiers et la diminution de 0,9 million \$ de la contribution des comptes d'investissement.

Amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis

Au deuxième trimestre 2016, l'amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis s'est établi à 1,3 million \$, un niveau légèrement en baisse par rapport à celui du deuxième trimestre 2015. Voir la note 13 des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités pour de plus amples renseignements.

Provisions pour pertes sur créances

Les provisions pour pertes sur créances ont baissé de 28 % pour s'établir à 5,8 millions \$ au deuxième trimestre 2016, par rapport aux provisions de 8,0 millions \$ au deuxième trimestre 2015. Ce niveau très bas de pertes sur créances reflète la qualité sous-jacente globale des portefeuilles de prêts, y compris un ajustement net favorable de 2,7 millions \$ attribuable à l'examen régulier

des modèles de provisions cumulatives collectives. Voir la rubrique « Gestion des risques » ci-après pour de plus amples renseignements.

Frais autres que d'intérêt

Les frais autres que d'intérêt ont augmenté de 1,3 million \$, ou 1 %, pour s'établir à 160,1 millions \$ au deuxième trimestre 2016, par rapport à 158,8 millions \$ au deuxième trimestre 2015.

Les **salaires et avantages du personnel** ont augmenté de 1,8 million \$, ou 2 %, par rapport à ceux du deuxième trimestre 2015 pour atteindre 85,3 millions \$ au deuxième trimestre 2016, par suite en partie de la hausse de la rémunération liée à la performance qui s'explique par les revenus plus élevés tirés des activités de courtage ainsi que par la hausse régulière des salaires annuels. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par la réduction de l'effectif attribuable à la restructuration de certaines activités au quatrième trimestre 2015.

Les **frais d'occupation de locaux et technologie** ont diminué de 2,0 millions \$ comparativement à ceux du deuxième trimestre 2015, pour s'établir à 46,8 millions \$. La diminution découle surtout de la baisse de la charge d'amortissement attribuable à la baisse de valeur de certains actifs comptabilisée au quatrième trimestre 2015.

Les **autres frais autres que d'intérêt** ont augmenté de 1,5 million \$ par rapport à ceux du deuxième trimestre 2015, pour s'établir à 27,9 millions \$, du fait essentiellement de la hausse des honoraires professionnels engagés à l'appui de la transformation de la Banque.

Le ratio d'efficacité ajusté a été de 70,6 % au deuxième trimestre 2016, par rapport à un ratio d'efficacité ajusté de 71,9 % au deuxième trimestre 2015. Le levier d'exploitation ajusté a été positif d'un exercice à l'autre.

Impôts sur le résultat

Pour le trimestre clos le 30 avril 2016, la charge d'impôt s'est élevée à 13,9 millions \$ et le taux d'imposition effectif s'est établi à 23,4 %. Ce taux d'imposition inférieur au taux prévu par la loi découle principalement des retombées positives des investissements de la Banque dans des valeurs mobilières canadiennes qui génèrent des revenus de dividendes non imposables, et de l'imposition réduite des revenus tirés des activités d'assurance à l'étranger. Pour le trimestre clos le 30 avril 2015, la charge d'impôt s'est élevée à 11,2 millions \$ et le taux d'imposition effectif s'est établi à 21,4 %. La hausse d'un exercice à l'autre du taux d'imposition effectif pour le trimestre clos le 30 avril 2016 découle du niveau relativement plus élevé du bénéfice imposable au Canada.

Six mois clos le 30 avril 2016 comparativement aux six mois clos le 30 avril 2015

Le résultat net s'est établi à 88,4 millions \$, ou un résultat dilué par action de 2,79 \$, pour les six mois clos le 30 avril 2016, comparativement à 77,0 millions \$, ou un résultat dilué par action de 2,49 \$, pour les six mois clos le 30 avril 2015. Le résultat net ajusté a été de 90,4 millions \$ pour les six mois clos le 30 avril 2016, en hausse de 9 % par rapport à 82,8 millions \$ pour les six mois clos le 30 avril 2015, tandis que le résultat dilué par action ajusté a été de 2,86 \$, en hausse de 6 % comparativement au résultat dilué par action ajusté de 2,69 \$ pour les six mois clos le 30 avril 2015.

Revenu total

Le revenu total a augmenté de 11,2 millions \$, ou 3 %, pour s'établir à 450,0 millions de dollars pour les six mois clos le 30 avril 2016, par rapport à 438,8 millions \$ pour les six mois clos le 30 avril 2015, la hausse du revenu net d'intérêt ayant été contrebalancée en partie par la baisse des autres revenus.

Le **revenu net d'intérêt** a augmenté de 15,7 millions \$, ou 6 %, pour s'établir à 292,9 millions \$ pour les six mois clos le 30 avril 2016, par rapport à 277,2 millions \$ pour les six mois clos le 30 avril 2015. L'augmentation découlait principalement de la croissance solide des volumes des portefeuilles de prêts, contrebalancée en partie par la compression des marges. La marge nette d'intérêt (en pourcentage de l'actif productif moyen) a été de 1,74 % pour les six mois clos le 30 avril 2016, une baisse de 10 points de base par rapport à celle des six mois clos le 30 avril 2015 attribuable au resserrement des marges découlant du contexte de très bas taux d'intérêt comme expliqué auparavant.

Les **autres revenus** ont diminué de 4,6 millions \$, pour s'établir à 157,1 millions \$ pour les six mois clos le 30 avril 2016, comparativement à 161,7 millions \$ pour les six mois clos le 30 avril 2015, par suite essentiellement des conditions difficiles des marchés financiers. Les revenus de trésorerie et de marchés financiers ont baissé de 7,7 millions \$, en raison surtout de la reconnaissance des pertes nettes de 4,2 millions \$ réalisées sur des valeurs mobilières, comparativement à des profits nets de 4,8 millions \$ pour les six mois clos le 30 avril 2015, contrebalancées en partie par la contribution plus élevée des activités de négociation. Ces facteurs ont été compensés en partie par une hausse de 1,9 million \$ des frais et commissions sur prêts et dépôts par rapport à ceux des six mois clos le 30 avril 2015, attribuable surtout au fait que les commissions sur prêts ont été plus élevées en raison de l'intensification de l'activité de souscription dans les portefeuilles commerciaux ainsi qu'à l'augmentation des revenus tirés des activités de courtage.

Amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis

Pour les six mois clos le 30 avril 2016, l'amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis s'est élevé à 2,7 millions \$, en légère baisse par rapport à celui des six mois clos le 30 avril 2015. Voir la note 13 des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités pour de plus amples renseignements.

Provisions pour pertes sur créances

Les provisions pour pertes sur créances ont diminué de 20 %, pour passer de 18,5 millions \$ au cours des six mois clos le 30 avril 2015 à 14,9 millions \$ pour les six mois clos le 30 avril 2016. Ce bas niveau de pertes sur créances continue de témoigner de la bonne qualité globale sous-jacente des portefeuilles de prêts. Voir la rubrique « Gestion des risques » ci-après pour de plus amples renseignements.

Frais autres que d'intérêt

Les frais autres que d'intérêt ont diminué de 2,4 millions \$, ou 1 %, pour atteindre 317,1 millions \$ pour les six mois clos le 30 avril 2016, comparativement à 319,4 millions \$ pour les six mois clos le 30 avril 2015, en raison principalement d'une charge de rémunération liée à un départ à la retraite de 4,9 millions \$ engagée au premier trimestre 2015. Les frais autres que d'intérêt ajustés ont augmenté de 2,5 millions \$, ou 1 %.

Au cours des six mois clos le 30 avril 2016, les **salaires et avantages du personnel** ont diminué de 1,7 million \$, ou 1 %, comparativement à ceux pour les six mois clos le 30 avril 2015, pour s'établir à 170,1 millions \$. Comme il a été mentionné précédemment, pour les six mois clos le 30 avril 2015, les salaires comprenaient une charge de rémunération liée à un départ à la retraite de 4,9 millions \$. Sur une base ajustée, les salaires et avantages du personnel ont augmenté de 3,2 millions \$, la hausse régulière des salaires annuels ayant été contrebalancée en partie par la réduction de l'effectif découlant de la restructuration de certaines activités au quatrième trimestre 2015.

Les **frais d'occupation de locaux et technologie** ont diminué de 5,0 millions \$ par rapport à ceux des six mois clos le 30 avril 2015, pour s'établir à 92,1 millions \$. La diminution découle surtout de la baisse de la charge d'amortissement attribuable à la dépréciation des logiciels et immobilisations incorporelles et des immobilisations corporelles comptabilisée au quatrième trimestre 2015, contrebalancée en partie par la hausse des dépenses de projet.

Les **autres frais autres que d'intérêt** ont augmenté de 4,4 millions \$ par rapport à ceux des six mois clos le 30 avril 2015, pour s'établir à 54,8 millions \$, du fait essentiellement de la hausse des honoraires professionnels mentionnée précédemment et des frais liés à la réglementation plus élevés.

Le ratio d'efficacité ajusté s'est établi à 70,5 % pour les six mois clos le 30 avril 2016, comparativement à 71,7 % pour les six mois clos le 30 avril 2015. Le levier d'exploitation ajusté a été positif d'un exercice à l'autre, surtout en raison de la croissance du revenu total.

Impôts sur le résultat

Pour les six mois clos le 30 avril 2016, la charge d'impôt a atteint 26,9 millions \$ et le taux d'imposition effectif a été de 23,4 %. Ce taux d'imposition inférieur au taux prévu par la loi découle principalement des retombées positives des investissements de la Banque dans des valeurs mobilières canadiennes qui génèrent des revenus de dividendes non imposables, et de l'imposition réduite des revenus tirés des activités d'assurance à l'étranger. Pour les six mois clos le 30 avril 2015, la charge d'impôt a atteint 20,9 millions \$ et le taux d'imposition effectif a été de 21,3 %. La hausse d'un exercice à l'autre du taux d'imposition effectif pour les six mois clos le 30 avril 2016 découle du niveau relativement plus élevé du bénéfice imposable au Canada.

Trimestre clos le 30 avril 2016 comparativement au trimestre clos le 31 janvier 2016

Le résultat net s'est établi à 45,7 millions \$, ou un résultat dilué par action de 1,43 \$, pour le deuxième trimestre 2016, comparativement à un résultat net de 42,7 millions \$, ou un résultat dilué par action de 1,36 \$, pour le premier trimestre 2016. Le résultat net ajusté a atteint 46,7 millions \$, ou un résultat dilué par action ajusté de 1,46 \$, pour le deuxième trimestre 2016, par rapport à un résultat net ajusté de 43,7 millions \$, ou un résultat dilué par action ajusté de 1,39 \$, pour le premier trimestre 2016.

Le revenu total a augmenté de 3,6 millions \$, pour atteindre 226,8 millions \$ au deuxième trimestre 2016, comparativement à 223,2 millions \$ pour le trimestre précédent. Le revenu net d'intérêt a diminué de 6,1 millions \$ séquentiellement, pour s'établir à 143,4 millions \$, du fait principalement de l'incidence négative de 3,6 millions \$ attribuable au fait que le deuxième trimestre comptait deux jours de moins et de la compression des marges. La marge nette d'intérêt de la Banque (en pourcentage de l'actif productif moyen) a diminué de 7 points de base pour s'établir à 1,71 % au deuxième trimestre 2016, par rapport à 1,78 % au premier trimestre 2016. Cette diminution découle de l'accroissement des volumes du portefeuille de prêts hypothécaires résidentiels à plus faible rendement, de la réduction prévue du portefeuille de prêts à l'investissement à rendement plus élevé et du resserrement continu de l'écart entre le taux préférentiel et le taux des acceptations bancaires.

Les autres revenus ont augmenté de 9,7 millions \$ séquentiellement pour totaliser 83,4 millions \$, du fait essentiellement d'une hausse de 8,0 millions \$ des revenus tirés des activités de courtage attribuable au caractère saisonnier de ces activités et à l'amélioration des conditions de marché par rapport au trimestre précédent. Les revenus de trésorerie et de marchés financiers ont également augmenté de 2,2 millions \$ séquentiellement, ce qui s'explique principalement par le fait que des pertes nettes sur valeurs mobilières avaient nui aux résultats du premier trimestre 2016.

Le poste Amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis s'est établi à 1,3 million \$ au deuxième trimestre 2016, légèrement en baisse par rapport à celui du premier trimestre 2016. Voir la note 13 des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités pour de plus amples renseignements.

Les provisions pour pertes sur créances du deuxième trimestre 2016 ont totalisé 5,8 millions \$, une baisse de 3,4 millions \$ comparativement aux provisions de 9,1 millions \$ au premier trimestre 2016, comme il est précisé plus en détail à la rubrique « Gestion des risques » ci-après.

Les autres frais autres que d'intérêt se sont élevés à 160,1 millions \$ au deuxième trimestre 2016, par rapport à 157,0 millions \$ au premier trimestre 2016, une hausse séquentielle de 2 % attribuable surtout aux honoraires professionnels plus élevés.

Situation financière

BILAN RÉSUMÉ

En milliers de dollars canadiens (non audité)	AU 30 AVRIL 2016	AU 31 OCTOBRE 2015	AU 30 AVRIL 2015
ACTIF			
Trésorerie et dépôts auprès d'autres banques	228 392 \$	200 864 \$	200 882 \$
Valeurs mobilières	4 897 931	4 487 357	5 180 605
Valeurs acquises en vertu de conventions de revente	3 773 260	3 911 439	3 320 127
Prêts et acceptations, montant net	31 307 117	29 981 392	27 996 925
Autres actifs	817 434	1 078 452	957 408
	41 024 134 \$	39 659 504 \$	37 655 947 \$
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES			
Dépôts	27 285 450 \$	26 604 304 \$	24 960 321 \$
Autres passifs	5 585 886	5 524 930	5 205 222
Dette liée aux activités de titrisation	6 165 694	5 493 602	5 445 989
Dette subordonnée	199 736	449 641	448 568
Capitaux propres	1 787 368	1 587 027	1 595 847
	41 024 134 \$	39 659 504 \$	37 655 947 \$

L'actif au bilan s'élevait à 41,0 milliards \$ au 30 avril 2016, en hausse de 1,4 milliard \$, ou 3 %, par rapport à 39,7 milliards \$ au 31 octobre 2015. Cette hausse est principalement liée à la croissance de 1,3 milliard \$ des prêts, comme il est précisé ci-après.

Liquidités

Les liquidités, y compris la trésorerie, les dépôts auprès d'autres banques, les valeurs mobilières et les valeurs acquises en vertu de conventions de revente, ont totalisé 8,9 milliards \$ au 30 avril 2016, une hausse de 0,3 milliard \$ comparativement aux liquidités au 31 octobre 2015. Cette hausse découle de la souscription de dépôts de sources multiples ainsi que des activités de titrisation, qui servent principalement à financer la croissance prévue des prêts de la Banque, notamment les prêts aux clients commerciaux et les prêts hypothécaires résidentiels obtenus par l'entremise de B2B Banque. L'émission d'actions privilégiées a également eu une incidence sur le niveau des liquidités au cours du trimestre.

Prêts

Les prêts et acceptations bancaires, déduction faite des provisions cumulatives, se sont établis à 31,3 milliards \$ au 30 avril 2016, en hausse de 1,3 milliard \$ par rapport à ceux au 31 octobre 2015. Cette hausse découle surtout des principaux inducteurs de croissance de la Banque, notamment les prêts hypothécaires résidentiels par l'intermédiaire des courtiers et des conseillers indépendants de B2B Banque et les prêts aux clients commerciaux.

Les prêts commerciaux, y compris les acceptations bancaires, ont augmenté de 320,9 millions \$, ou 8 %, depuis le 31 octobre 2015, grâce aux activités de syndication. Les prêts hypothécaires commerciaux ont augmenté de 94,4 millions \$, ou 2 %, au cours de la même période. Combinés, ces prêts aux clients commerciaux totalisaient 8,4 milliards \$ au 30 avril 2016, une augmentation de 12 % d'un exercice à l'autre.

L'augmentation de 1,0 milliard \$ du portefeuille de prêts hypothécaires résidentiels depuis le 31 octobre 2015 est attribuable à l'augmentation continue des prêts hypothécaires résidentiels souscrits par l'intermédiaire des courtiers et des conseillers indépendants de B2B Banque. Au 30 avril 2016, le portefeuille de prêts hypothécaires de B2B Banque totalisait 6,7 milliards \$, une augmentation de 46 % d'un exercice à l'autre. Les prêts personnels ont diminué de 132,0 millions \$, ou 2 %, depuis le 31 octobre 2015, du fait essentiellement des remboursements nets dans le portefeuille de prêts à l'investissement, reflétant la réduction prévue.

Passif

Les dépôts étaient de 27,3 milliards \$ au 30 avril 2016, soit 0,7 milliard \$ de plus qu'au 31 octobre 2015. Les dépôts de particuliers ont augmenté de 1,2 milliard \$ depuis le 31 octobre 2015, du fait principalement de la hausse des dépôts à terme de B2B Banque. Les dépôts d'entreprises et autres ont diminué de 0,5 milliard \$ au cours de la même période, ce qui s'explique surtout par la baisse des dépôts institutionnels et par la réduction des dépôts à vue d'entreprises de B2B Banque, la Banque ayant accordé la priorité au financement obtenu au moyen des activités de titrisation. Les dépôts de particuliers représentaient 75 % du total des dépôts au 30 avril 2016 et ont contribué à la bonne situation de la Banque en matière de liquidités.

La dette liée aux activités de titrisation a augmenté de 0,7 milliard \$ par rapport à celle au 31 octobre 2015, et s'est établie à 6,2 milliards \$ au 30 avril 2016. Au cours du trimestre, la Banque a continué d'optimiser cette source privilégiée de financement à terme des prêts hypothécaires résidentiels, à la lumière de la solide croissance de ce portefeuille.

La dette subordonnée s'est élevée à 199,7 millions \$ au 30 avril 2016, comparativement à 449,6 millions \$ au 31 octobre 2015. Au cours du premier trimestre 2016, la Banque a racheté la totalité de ses billets à moyen terme subordonnés, série 2010-1 échéant en 2020, d'un montant nominal de référence de 250,0 millions \$.

Capitaux propres

Les capitaux propres étaient de 1 787,4 millions \$ au 30 avril 2016, comparativement à 1 587,0 millions \$ au 31 octobre 2015. Cette augmentation de 200,3 millions \$ s'explique principalement par l'émission d'actions privilégiées de 125,0 millions \$ réalisée au deuxième trimestre, comme il est décrit plus en détail ci-après, et le placement en actions ordinaires de 67,5 millions \$ réalisé au premier trimestre, ainsi que par la contribution du résultat net enregistré au cours de la période de six mois, déduction faite des dividendes déclarés. En outre, les variations défavorables des régimes de retraite attribuables aux conditions du marché et aux modifications aux hypothèses actuarielles apportées au premier trimestre ont contrebalancé en partie cette augmentation des capitaux propres. La valeur comptable par action ordinaire de la Banque s'est établie à 47,34 \$ au 30 avril 2016, une hausse de 1,02 \$ par rapport à 46,32 \$ au 31 octobre 2015. En date du 26 mai 2016, 30 392 914 actions ordinaires étaient en circulation.

Le 17 mars 2016, la Banque a émis 5 000 000 d'actions privilégiées de catégorie A à dividende non cumulatif, série 15 (les « actions privilégiées, série 15 ») conformes à la ligne directrice de Bâle III, à un prix de 25,00 \$ par action, pour un produit brut de 125,0 millions \$, ou 120,9 millions \$ déduction faite des frais d'émission de 4,1 millions \$, portant un taux de dividende annuel de 5,85 %. Cette émission permettra à la Banque de disposer d'une plus grande souplesse pour faire croître ses activités. Voir la note 8 des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités pour de plus amples renseignements.

Gestion du capital

Fonds propres réglementaires

Selon le Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF), les banques doivent respecter les ratios d'exigences minimales de fonds propres en fonction du risque fondés sur le dispositif de fonds propres du Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (CBCB), que l'on désigne communément sous le nom de Bâle III. Selon les exigences de la ligne directrice intitulée « Normes de fonds propres (NFP) » du BSIF, les ratios minimums des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, des fonds propres de catégorie 1 et du total des fonds propres de la Banque ont été établis respectivement à 7,0 %, 8,5 % et 10,5 %, compte tenu de la réserve de conservation des fonds propres. Voir la rubrique « Gestion du capital » à la page 33 du rapport annuel 2015 de la Banque pour des renseignements additionnels sur les fonds propres réglementaires de la Banque.

Comme l'indique le tableau ci-après, le ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, le ratio des fonds propres de catégorie 1 et le ratio total des fonds propres s'établissaient respectivement à 7,9 %, 10,0 % et 11,6 % au 30 avril 2016. Ces ratios dépassaient l'ensemble des exigences actuelles.

FONDS PROPRES RÉGLEMENTAIRES

En milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages (non audité)	AU 30 AVRIL 2016	AU 31 OCTOBRE 2015	AU 30 AVRIL 2015
Fonds propres réglementaires			
Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires	1 289 189 \$	1 175 238 \$	1 135 624 \$
Fonds propres de catégorie 1	1 629 714 \$	1 394 871 \$	1 355 257 \$
Total des fonds propres	1 900 320 \$	1 668 416 \$	1 743 886 \$
Total de l'actif pondéré en fonction des risques^[1]	16 365 512 \$	15 422 282 \$	14 586 681 \$
Ratios des fonds propres réglementaires			
Ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires	7,9 %	7,6 %	7,8 %
Ratio des fonds propres de catégorie 1	10,0 %	9,0 %	9,3 %
Ratio total des fonds propres	11,6 %	10,8 %	11,9 %

[1] Calculé au moyen de la méthode standard pour évaluer le risque de crédit et le risque opérationnel.

Le ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires a augmenté pour s'établir à 7,9 % au 30 avril 2016 par rapport à un ratio de 7,7 % au 31 janvier 2016 et de 7,6 % au 31 octobre 2015. L'augmentation enregistrée au premier trimestre 2016 découlait de l'émission d'actions ordinaires de 67,5 millions \$ réalisée en décembre 2015, contrebalancée par l'accroissement de l'exposition pondérée en fonction des risques, ainsi que par les pertes sur les valeurs mobilières disponibles à la vente et les régimes de retraite attribuables aux conditions de marché. L'augmentation séquentielle de 0,2 % au deuxième trimestre 2016 est attribuable surtout à la gestion proactive de l'actif pondéré en fonction des risques et aux variations favorables de la valeur des valeurs mobilières disponibles à la vente, contrebalancées en partie par les pertes actuarielles additionnelles liées aux régimes de retraite.

Le 17 mars 2016, la Banque a émis 5 000 000 d'actions privilégiées, série 15 pour un produit brut de 120,9 millions \$. Ces actions privilégiées sont pleinement admissibles à titre de fonds propres de catégorie 1 supplémentaires selon le cadre de l'adéquation des fonds propres de Bâle III et la ligne directrice NFP, étant donné qu'elles comprennent des dispositions obligatoires relatives aux fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité.

Nouveautés en matière de fonds propres réglementaires

Révisions de l'approche standard pour le risque de crédit

La Banque a recours à la méthode standard pour évaluer les exigences de fonds propres afférentes au risque de crédit. À l'heure actuelle, les exigences en matière de fonds propres de la Banque en fonction de son exposition au risque de crédit selon la méthode standard ne sont pas établies sur la même base que celles de ses pairs du secteur, étant donné que les institutions financières canadiennes de plus grande taille utilisent essentiellement l'approche fondée sur les notations internes avancée qui est plus favorable. En décembre 2015, le CBCB a publié un deuxième document consultatif intitulé « Révisions de l'approche standard pour le risque de crédit » qui contient de nouvelles propositions prudentielles qui, si elles sont adoptées, modifieront la manière selon laquelle la Banque calcule certains éléments de ses fonds propres réglementaires. Le CBCB a également proposé ou annoncé un certain nombre de nouvelles exigences qui modifient le calcul des fonds propres réglementaires par les banques. Ces propositions comprennent des modifications à l'approche fondée sur les notations internes avancée, l'adoption d'un nouveau plancher pour l'approche fondée sur les notations internes avancée et de nouvelles méthodes de calcul des fonds propres à détenir à l'égard de l'exposition aux emprunteurs souverains et du risque opérationnel. La direction surveille de près ces faits nouveaux. La mise en œuvre de l'approche fondée sur les notations internes avancée en vue de déterminer le risque de crédit demeure une initiative importante du nouveau plan de transformation de la Banque qui devrait renforcer sa gestion du risque de crédit, optimiser les fonds propres réglementaires et uniformiser les règles du jeu en matière d'évaluation du crédit.

Ratio de levier selon Bâle III

Les réformes de Bâle III visant les fonds propres sont venues ajouter une exigence en matière de ratio de levier non fondé sur le risque à titre de mesure supplémentaire des exigences de fonds propres fondées sur le risque. Conformément à la ligne directrice relative aux exigences en matière de ratio de levier du BSIF, il est prévu que les institutions de dépôt fédérales maintiennent un ratio de levier selon Bâle III égal ou supérieur à 3 % en tout temps. Le ratio de levier correspond aux fonds propres de catégorie 1 divisés par l'actif non pondéré au bilan et les engagements hors bilan, les dérivés et les opérations de financement par titres, comme il est défini dans les exigences.

Comme il est indiqué dans le tableau qui suit, le ratio de levier s'établissait à 4,0% au 30 avril 2016 et dépassait les exigences actuelles.

RATIO DE LEVIER SELON BÂLE III

En milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages (non audité)	AU 30 AVRIL 2016	AU 31 OCTOBRE 2015	AU 30 AVRIL 2015
Fonds propres de catégorie 1	1 629 714 \$	1 394 871 \$	1 355 257 \$
Total des expositions	40 712 667 \$	39 557 300 \$	36 836 772 \$
Ratio de levier selon Bâle III	4,0 %	3,5 %	3,7 %

Dividendes

Le 18 mai 2016, le conseil d'administration a déclaré le versement de dividendes régulier sur les actions privilégiées, série 11 et série 13, ainsi que des premiers dividendes sur les actions privilégiées, série 15 aux actionnaires inscrits en date du 7 juin 2016. Le 1^{er} juin 2016, le conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel de 0,60 \$ par action ordinaire, payable le 1^{er} août 2016 aux actionnaires inscrits en date du 4 juillet 2016. Ce dividende trimestriel est supérieur de 3 % à celui du trimestre précédent et de 7 % par rapport au dividende déclaré il y a un an. Le conseil d'administration a également déterminé que les actions attribuées en vertu du régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions de la Banque le seront sous forme d'actions ordinaires émises à même le capital autorisé à un escompte de 2 %.

DIVIDENDES SUR ACTIONS ORDINAIRES ET RATIO DU DIVIDENDE VERSÉ

En dollars canadiens, sauf les ratios du dividende versé (non audité)	POUR LES TRIMESTRES CLOS LES			POUR LES EXERCICES CLOS LES		
	30 AVRIL 2016	31 JANVIER 2016	30 AVRIL 2015	31 OCTOBRE 2015	31 OCTOBRE 2014	31 OCTOBRE 2013
Dividendes déclarés par action ordinaire	0,58 \$	0,58 \$	0,54 \$	2,20 \$	2,06 \$	1,98 \$
Ratio du dividende versé ^[1]	40,6 %	43,6 %	40,3 %	68,6 %	45,7 %	52,0 %
Ratio du dividende versé ajusté ^[1]	39,7 %	42,5 %	39,2 %	39,2 %	38,7 %	39,0 %

[1] Voir la rubrique sur les mesures financières non conformes aux PCGR.

Gestion des risques

Du fait de la nature de ses activités, la Banque est exposée à divers types de risques. Ces risques sont liés principalement à l'utilisation d'instruments financiers. Afin de gérer ces risques, des mesures de contrôle, telles que des politiques de gestion des risques et diverses limites de risque, ont été mises en œuvre. L'objectif de ces mesures est d'optimiser le ratio rendement/risques dans tous les secteurs opérationnels. Pour plus de renseignements, voir la rubrique « Profil de risque et cadre de gestion des risques » à la page 37 du rapport annuel 2015 de la Banque.

Risque de crédit

Les sections suivantes fournissent des renseignements additionnels sur la qualité du crédit des portefeuilles de prêts de la Banque.

PROVISIONS POUR PERTES SUR CRÉANCES

En milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages (non audité)	POUR LES TRIMESTRES CLOS LES			POUR LES SIX MOIS CLOS LES	
	30 AVRIL 2016	31 JANVIER 2016	30 AVRIL 2015	30 AVRIL 2016	30 AVRIL 2015
Personnels	4 640 \$	9 077 \$	7 715 \$	13 717 \$	13 265 \$
Hypothécaires résidentiels	(583)	2 152	709	1 569	2 184
Hypothécaires commerciaux	1 480	(3 186)	(761)	(1 706)	1 195
Commerciaux et autres ^[1]	213	1 057	337	1 270	1 856
	5 750 \$	9 100 \$	8 000 \$	14 850 \$	18 500 \$
En pourcentage des prêts et des acceptations moyens	0,08 %	0,12 %	0,12 %	0,10 %	0,14 %

[1] Y compris les engagements de clients en contrepartie d'acceptations.

Les provisions pour pertes sur créances se sont établies à 5,8 millions \$ au deuxième trimestre 2016, soit une amélioration de 2,3 millions \$ par rapport aux provisions du trimestre correspondant d'il y a un an et de 3,4 millions \$ séquentiellement. Pour les six mois clos le 30 avril 2016, les provisions pour pertes sur créances ont diminué de 3,7 millions \$ pour s'établir à 14,9 millions \$ comparativement à 18,5 millions \$ pour la période correspondante de 2015. La diminution des pertes au cours du trimestre et de la période de six mois découlait d'un ajustement net favorable de 2,7 millions \$ attribuable à l'examen régulier des modèles de provisions cumulatives collectives, comme il est précisé ci-après. Le niveau actuel des provisions continue de refléter la solidité de la qualité de crédit sous-jacente des portefeuilles de prêts de la Banque.

Au deuxième trimestre 2016, les **pertes sur prêts personnels** ont diminué de 3,1 millions \$ par rapport à celles du deuxième trimestre 2015, et se sont établies à 4,6 millions \$, du fait en partie de l'incidence nette favorable de l'examen régulier des modèles de provisions cumulatives collectives, ainsi que la baisse des radiations depuis l'exercice précédent. Sur une base séquentielle, les pertes sur prêts personnels ont baissé de 4,4 millions \$, essentiellement pour cette même raison. Pour les six mois clos le 30 avril 2016, les pertes sur prêts personnels ont quelque peu augmenté de 0,5 million \$ d'un exercice à l'autre.

Au deuxième trimestre 2016, les **pertes sur prêts hypothécaires résidentiels** se sont établies à un montant négatif de 0,6 million \$, une baisse de 1,3 million \$ par rapport à celles du deuxième trimestre 2015 et de 2,7 millions \$ séquentiellement. Cette baisse reflète essentiellement l'incidence nette favorable de l'examen régulier des modèles de provisions cumulatives collectives ainsi que le niveau très bas des pertes. Pour les six mois clos le 30 avril 2016, les pertes sur prêts hypothécaires résidentiels ont diminué légèrement de 0,6 million \$ d'un exercice à l'autre. Le niveau des pertes sur créances demeure bas en raison des conditions de crédit favorables et des critères de souscription rigoureux.

Les **pertes sur prêts hypothécaires commerciaux et sur prêts commerciaux** ont totalisé collectivement 1,7 million \$ au deuxième trimestre 2016, une augmentation de 2,1 millions \$ par rapport à celles du trimestre correspondant de l'exercice précédent. Cette augmentation est attribuable principalement au nombre moins élevé de règlements favorables dans le portefeuille de prêts hypothécaires commerciaux et d'améliorations globales enregistrées au deuxième trimestre 2016 par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par l'incidence de l'examen régulier des modèles de provisions cumulatives collectives. Sur une base séquentielle, les pertes sur créances subies par ces portefeuilles ont augmenté d'un montant combiné de 3,8 millions \$, essentiellement pour les raisons précitées. Pour les six mois clos le 30 avril 2016, les pertes sur prêts hypothécaires commerciaux et sur prêts commerciaux se sont établies à un montant négatif de 0,4 million \$, comparativement à 3,1 millions \$ pour la période correspondante de 2015.

PRÊTS DOUTEUX

En milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages (non audité)	AU 30 AVRIL 2016	AU 31 OCTOBRE 2015	AU 30 AVRIL 2015
Prêts douteux bruts			
Personnels	19 082 \$	18 703 \$	18 316 \$
Hypothécaires résidentiels	33 440	32 760	32 136
Hypothécaires commerciaux	23 521	49 431	47 576
Commerciaux et autres ^[1]	38 724	37 747	33 825
	114 767	138 641	131 853
Provisions cumulatives pour pertes sur prêts douteux			
Provisions cumulatives individuelles	(22 220)	(23 690)	(14 526)
Provisions cumulatives collectives	(16 882)	(18 676)	(27 103)
	(39 102)	(42 366)	(41 629)
Prêts douteux nets	75 665 \$	96 275 \$	90 224 \$
Provisions cumulatives collectives pour pertes sur autres prêts	(66 897) \$	(68 787) \$	(72 895) \$
Prêts douteux en pourcentage des prêts et des acceptations			
Montant brut	0,37 %	0,46 %	0,47 %
Montant net	0,24 %	0,32 %	0,32 %

[1] Y compris les engagements de clients en contrepartie d'acceptations.

Les prêts douteux bruts se sont établis à 114,8 millions \$ au 30 avril 2016, en baisse de 23,9 millions \$ par rapport aux prêts douteux bruts au 31 octobre 2015. Cette baisse est surtout attribuable au règlement de prêts hypothécaires commerciaux douteux. Au cours de la même période, les prêts douteux des portefeuilles de prêts personnels et de prêts hypothécaires résidentiels sont demeurés relativement inchangés et se sont maintenus à de bas niveaux, les emprunteurs ayant continué de bénéficier du contexte favorable de faibles taux d'intérêt.

Depuis le début de l'exercice, les provisions cumulatives individuelles ont diminué de 1,5 million \$ pour s'établir à 22,2 millions \$, ce qui s'explique par les règlements favorables de prêts hypothécaires commerciaux douteux, comme il est mentionné précédemment. Les provisions cumulatives collectives sur prêts douteux ont diminué de 1,8 million \$ au cours de la même période. Les prêts douteux bruts, qui représentaient 0,37 % des prêts et des acceptations au 30 avril 2016, 0,46 % au 31 octobre 2015 et 0,47 % il y a un an, continuent de se comparer avantageusement à ceux du secteur bancaire canadien. La Banque continue de ne pas avoir d'exposition directe au secteur pétrolier et gazier et une exposition très limitée au nord de l'Alberta affectée par des feux de forêt.

Risque d'illiquidité et de financement

Le risque d'illiquidité et de financement correspond à la possibilité que la Banque ne soit pas en mesure de réunir, au moment approprié et à des conditions raisonnables, les fonds nécessaires pour respecter ses obligations financières. Le niveau de liquidités et de financement de la Banque continue d'être approprié aux fins de la mise en œuvre de sa stratégie, de sorte que le risque d'illiquidité et de financement demeure largement dans les limites du profil de risque de la Banque.

La Banque gère également ses liquidités conformément aux mesures de liquidité réglementaires de la ligne directrice exhaustive de portée nationale, intitulée « Normes de liquidité » (LAR), du BSIF. Ces mesures réglementaires comprennent le ratio de liquidité à court terme (LCR) qui prend appui sur le dispositif international de Bâle III relatif à la liquidité du CBCB, et l'outil de surveillance des flux de trésorerie nets cumulatifs conçu par le BSIF. Selon le LCR, les banques sont tenues de détenir un encours d'actifs liquides de haute qualité pour satisfaire aux obligations financières nettes à court terme permettant de surmonter une crise grave d'une période de trente jours.

Au cours du trimestre et des six mois clos le 30 avril 2016, la Banque se conformait à la ligne directrice LAR.

Exigences réglementaires en matière de liquidités

Le dispositif de Bâle III relatif à la liquidité susmentionné établit également le ratio structurel de liquidité à long terme (NSFR) comme norme réglementaire minimale, avec prise d'effet en janvier 2018. Le NSFR mesure la proportion des actifs à long terme qui sont financés au moyen de financement stable à long terme. La Banque surveillera l'évolution de ces nouveautés à mesure qu'elles s'appliqueront.

Risque de marché

Le risque de marché correspond aux pertes financières que peut subir la Banque en raison des fluctuations défavorables de la valeur des instruments financiers à la suite de la variation des paramètres qui sous-tendent leur évaluation, notamment les taux d'intérêt, les taux de change ou les cours boursiers. Ce risque est inhérent aux activités de financement, de placement, de négociation et de gestion de l'actif et du passif (GAP) de la Banque.

Les activités de GAP visent à contrôler le risque structurel de taux d'intérêt, qui correspond à l'incidence négative potentielle des fluctuations des taux d'intérêt sur le revenu net d'intérêt et la valeur économique du capital de la Banque. La gestion dynamique du risque structurel vise à maximiser la rentabilité de la Banque, tout en préservant la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires. Au 30 avril 2016, l'effet d'une augmentation soudaine et soutenue de 1 % de l'ensemble de la courbe des taux d'intérêt sur la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires et sur le revenu net d'intérêt avant impôts se traduisait comme suit :

ANALYSE DE SENSIBILITÉ DU RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT STRUCTUREL		
En milliers de dollars canadiens (non audité)	AU 30 AVRIL 2016	AU 31 OCTOBRE 2015
Incidence d'une augmentation de 1 % des taux d'intérêt		
Augmentation (diminution) du revenu net d'intérêt avant impôts au cours des 12 prochains mois	13 760 \$	17 222 \$
Augmentation (diminution) de la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires (après impôts sur le résultat)	(32 244) \$	(26 324) \$

Comme l'indique le tableau ci-dessus, la sensibilité du revenu net d'intérêt de la Banque à des variations soudaines des taux d'intérêt au 30 avril 2016 a diminué depuis le 31 octobre 2015, tandis que l'incidence connexe sur la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires a augmenté. Cela reflète les efforts déployés par la Banque pour tirer parti des fluctuations des taux d'intérêt tout en maintenant le risque à l'intérieur des limites approuvées. La direction continue de s'attendre à ce que les taux à long terme se maintiennent à l'intérieur d'une fourchette étroite dans un proche avenir.

Données financières supplémentaires – Résultats trimestriels

En milliers de dollars canadiens, sauf les données par action et les pourcentages (non audité)	30 AVRIL 2016	31 JANVIER 2016	31 OCTOBRE 2015	31 JUILLET 2015	30 AVRIL 2015	31 JANVIER 2015	31 OCTOBRE 2014	31 JUILLET 2014
Revenu net d'intérêt	143 428 \$	149 498 \$	150 667 \$	147 229 \$	137 691 \$	139 496 \$	140 149 \$	141 249 \$
Autres revenus	83 375	73 704	80 982	79 409	82 988	78 664	81 272	78 396
Revenu total	226 803	223 202	231 649	226 638	220 679	218 160	221 421	219 645
Amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis	1 337	1 405	1 465	1 531	1 531	1 472	1 508	1 511
Provisions pour pertes sur créances	5 750	9 100	9 400	7 000	8 000	10 500	10 500	10 500
Frais autres que d'intérêt	160 066	157 011	242 340	161 037	158 750	160 697	166 299	155 973
Résultat (perte) avant impôts sur le résultat	59 650	55 686	(21 556)	57 070	52 398	45 491	43 114	51 661
Impôts sur le résultat (recouvrement)	13 936	13 010	(2 837)	12 904	11 210	9 656	9 360	11 564
Résultat net (perte nette)	45 714 \$	42 676 \$	(18 719) \$	44 166 \$	41 188 \$	35 835 \$	33 754 \$	40 097 \$
Résultat (perte) par action								
de base	1,43 \$	1,36 \$	(0,73) \$	1,44 \$	1,34 \$	1,16 \$	1,09 \$	1,27 \$
dilué(e)	1,43 \$	1,36 \$	(0,73) \$	1,44 \$	1,34 \$	1,15 \$	1,09 \$	1,27 \$
Marge nette d'intérêt (sur l'actif productif moyen) ^[1]	1,71 %	1,78 %	1,84 %	1,85 %	1,84 %	1,83 %	1,84 %	1,89 %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ^[1]	12,5 %	11,6 %	(6,1)%	12,1 %	11,8 %	9,9 %	9,5 %	11,2 %
Mesures financières ajustées								
Résultat net ajusté ^[1]	46 696 \$	43 708 \$	44 127 \$	45 291 \$	42 313 \$	40 468 \$	42 591 \$	42 355 \$
Résultat dilué par action ajusté ^[1]	1,46 \$	1,39 \$	1,44 \$	1,48 \$	1,38 \$	1,32 \$	1,39 \$	1,35 \$
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ajusté ^[1]	12,8 %	11,9 %	12,1 %	12,4 %	12,1 %	11,3 %	12,2 %	11,9 %
Frais autres que d'intérêt ajustés ^[1]	160 066 \$	157 011 \$	163 931 \$	161 037 \$	158 750 \$	155 842 \$	155 747 \$	154 409 \$

[1] Voir la rubrique sur les mesures financières non conformes aux PCGR.

Régie d'entreprise et modifications au contrôle interne à l'égard de l'information financière

Au cours du deuxième trimestre clos le 30 avril 2016, il n'y a eu aucune modification aux politiques, procédures et autres processus de la Banque relatifs au contrôle interne à l'égard de l'information financière qui a eu ou qui pourrait raisonnablement avoir une incidence importante sur son contrôle interne à l'égard de l'information financière.

Le conseil d'administration de la Banque Laurentienne a approuvé ce document avant sa diffusion.

Méthodes comptables

Un sommaire des principales méthodes comptables auxquelles se conforme la Banque est présenté aux notes 2 et 3 des états financiers consolidés annuels audités de 2015. Une analyse des méthodes et estimations comptables critiques qui portent sur les principaux montants comptabilisés dans les états financiers consolidés ou sur lesquelles la direction doit porter un jugement figure aux pages 56 à 59 du rapport annuel 2015. Les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités pour le deuxième trimestre 2016 ont été préparés conformément à ces méthodes comptables, à l'exception des modifications de méthodes comptables présentées ci-après.

Modifications de méthodes comptables actuelles

Avec prise d'effet le 1^{er} novembre 2015, la Banque a reclassé la provision cumulative liée aux risques hors bilan des frais autres que d'intérêt à la provision pour pertes sur créances pour mieux refléter la nature de cette charge. La note 2 des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités contient des renseignements supplémentaires sur la nouvelle méthode comptable.

Modifications de normes comptables à venir

L'IASB a publié de nouvelles normes et des modifications à des normes existantes sur les instruments financiers, les produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients, les contrats de location et la présentation des états financiers. Ces modifications de normes comptables à venir s'appliqueront pour la Banque à divers exercices ouverts à compter du 1^{er} novembre 2016, au plus tôt. La Banque évalue en ce moment l'incidence de l'adoption de ces normes sur ses états financiers. La note 3 des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités contient des renseignements supplémentaires sur les nouvelles normes et les modifications à des normes existantes.

CETTE PAGE BLANCHE A ÉTÉ LAISSÉ INTENTIONELLEMENT



Banque Laurentienne du Canada

États financiers consolidés résumés intermédiaires non audités

Au 30 avril 2016 et pour la période close à cette date

Table des matières

Bilan consolidé	22
État du résultat consolidé	23
État du résultat global consolidé	24
État de la variation des capitaux propres consolidé	25
État des flux de trésorerie consolidé	26
Notes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires	27
1. Information générale	27
2. Normes de présentation	27
3. Modifications de normes comptables à venir	28
4. Valeurs mobilières	29
5. Prêts	31
6. Transfert d'actifs financiers	33
7. Dette subordonnée	33
8. Capital-actions	34
9. Rémunération fondée sur des actions	36
10. Avantages postérieurs à l'emploi	37
11. Instruments financiers – juste valeur	37
12. Passifs éventuels et provisions	38
13. Regroupements d'entreprises	38

Bilan consolidé

En milliers de dollars canadiens (non audité)	NOTES	AU 30 AVRIL 2016	AU 31 OCTOBRE 2015	AU 30 AVRIL 2015
ACTIF				
Trésorerie et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques		107 063 \$	109 055 \$	106 540 \$
Dépôts productifs d'intérêts auprès d'autres banques		121 329	91 809	94 342
Valeurs mobilières	4			
Disponibles à la vente		2 513 648	2 368 757	2 573 806
Détenues jusqu'à l'échéance		337 590	393 222	421 161
Détenues à des fins de transaction		2 046 693	1 725 378	2 185 638
		4 897 931	4 487 357	5 180 605
Valeurs acquises en vertu de conventions de revente		3 773 260	3 911 439	3 320 127
Prêts	5 et 6			
Personnels		6 931 274	7 063 229	6 636 520
Hypothécaires résidentiels		16 036 050	14 998 867	13 954 940
Hypothécaires commerciaux		4 343 179	4 248 761	4 012 783
Commerciaux et autres		3 598 455	3 308 144	3 123 129
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations		504 158	473 544	384 077
		31 413 116	30 092 545	28 111 449
Provisions cumulatives pour pertes sur prêts		(105 999)	(111 153)	(114 524)
		31 307 117	29 981 392	27 996 925
Autres				
Dérivés		267 472	276 601	253 750
Immobilisations corporelles		41 602	45 562	61 625
Logiciels et autres immobilisations incorporelles		138 298	147 135	195 172
Goodwill		34 853	34 853	64 077
Actif d'impôt différé		33 610	17 450	4 003
Autres actifs		301 599	556 851	378 781
		817 434	1 078 452	957 408
		41 024 134 \$	39 659 504 \$	37 655 947 \$
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES				
Dépôts				
Particuliers		20 589 373 \$	19 377 716 \$	18 648 149 \$
Entreprises, banques et autres		6 696 077	7 226 588	6 312 172
		27 285 450	26 604 304	24 960 321
Autres				
Engagements au titre des valeurs vendues à découvert		1 371 059	1 839 837	1 689 862
Engagements au titre des valeurs vendues en vertu de conventions de rachat		2 752 816	2 296 890	2 216 589
Acceptations		504 158	473 544	384 077
Dérivés		171 188	125 683	134 149
Passif d'impôt différé		10 586	8 294	441
Autres passifs		776 079	780 682	780 104
		5 585 886	5 524 930	5 205 222
Dettes liées aux activités de titrisation	6	6 165 694	5 493 602	5 445 989
Dettes subordonnées	7	199 736	449 641	448 568
Capitaux propres				
Actions privilégiées	8	340 525	219 633	219 633
Actions ordinaires	8	535 747	466 336	465 926
Résultats non distribués		911 481	886 656	888 718
Cumul des autres éléments du résultat global		(385)	14 366	21 479
Réserve pour paiements fondés sur des actions	9	—	36	91
		1 787 368	1 587 027	1 595 847
		41 024 134 \$	39 659 504 \$	37 655 947 \$

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

État du résultat consolidé

En milliers de dollars canadiens, sauf les données par action (non audité)	NOTES	POUR LES TRIMESTRES CLOS LES			POUR LES SIX MOIS CLOS LES	
		30 AVRIL 2016	31 JANVIER 2016	30 AVRIL 2015	30 AVRIL 2016	30 AVRIL 2015
Revenu d'intérêt						
Prêts		260 089 \$	264 781 \$	249 743 \$	524 870 \$	512 072 \$
Valeurs mobilières		8 565	8 804	9 749	17 369	20 886
Dépôts auprès d'autres banques		484	434	151	918	366
Autres, incluant les dérivés		15 735	17 399	15 772	33 134	27 632
		284 873	291 418	275 415	576 291	560 956
Frais d'intérêt						
Dépôts		111 142	111 568	105 568	222 710	218 594
Dette liée aux activités de titrisation		28 315	28 296	28 068	56 611	56 921
Dette subordonnée		1 587	1 640	3 938	3 227	7 975
Autres		401	416	150	817	279
		141 445	141 920	137 724	283 365	283 769
Revenu net d'intérêt		143 428	149 498	137 691	292 926	277 187
Autres revenus						
Frais et commissions sur prêts et dépôts		36 047	35 672	34 935	71 719	69 850
Revenus tirés des activités de courtage		21 020	13 061	17 373	34 081	32 373
Revenus tirés de la vente de fonds communs de placement		9 686	9 948	10 226	19 634	18 380
Revenus liés aux comptes d'investissement		6 843	7 035	7 731	13 878	15 250
Revenus de trésorerie et de marchés financiers		3 900	1 695	6 837	5 595	13 266
Revenus d'assurance, montant net		4 110	4 441	3 823	8 551	8 636
Autres		1 769	1 852	2 063	3 621	3 897
		83 375	73 704	82 988	157 079	161 652
Revenu total		226 803	223 202	220 679	450 005	438 839
Amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis	13	1 337	1 405	1 531	2 742	3 003
Provisions pour pertes sur créances	5	5 750	9 100	8 000	14 850	18 500
Frais autres que d'intérêt						
Salaires et avantages du personnel		85 324	84 809	83 543	170 133	171 837
Frais d'occupation de locaux et technologie		46 801	45 337	48 782	92 138	97 178
Autres		27 941	26 865	26 425	54 806	50 432
		160 066	157 011	158 750	317 077	319 447
Résultat avant impôts sur le résultat		59 650	55 686	52 398	115 336	97 889
Impôts sur le résultat		13 936	13 010	11 210	26 946	20 866
Résultat net		45 714 \$	42 676 \$	41 188 \$	88 390 \$	77 023 \$
Dividendes sur actions privilégiées, y compris les impôts connexes		2 399	2 398	2 398	4 797	4 797
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires		43 315 \$	40 278 \$	38 790 \$	83 593 \$	72 226 \$
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation (en milliers)						
de base		30 344	29 623	28 945	29 980	28 943
dilué		30 344	29 624	28 952	29 980	28 951
Résultat par action						
de base		1,43 \$	1,36 \$	1,34 \$	2,79 \$	2,50 \$
dilué(e)		1,43 \$	1,36 \$	1,34 \$	2,79 \$	2,49 \$
Dividendes déclarés par action						
Actions ordinaires		0,58 \$	0,58 \$	0,54 \$	1,16 \$	1,08 \$
Actions privilégiées - série 11		0,25 \$	0,25 \$	0,25 \$	0,50 \$	0,50 \$
Actions privilégiées - série 13		0,27 \$	0,27 \$	0,27 \$	0,54 \$	0,54 \$

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

État du résultat global consolidé

En milliers de dollars canadiens (non audité)	POUR LES TRIMESTRES CLOS LES			POUR LES SIX MOIS CLOS LES	
	30 AVRIL 2016	31 JANVIER 2016	30 AVRIL 2015	30 AVRIL 2016	30 AVRIL 2015
Résultat net	45 714 \$	42 676 \$	41 188 \$	88 390 \$	77 023 \$
Autres éléments du résultat global, nets d'impôts					
Éléments qui peuvent ultérieurement être reclassés à l'état du résultat					
Profits latents nets (pertes latentes nettes) sur les valeurs mobilières disponibles à la vente	9 200	(9 527)	(1 565)	(327)	(1 222)
Reclassement en résultat net des (profits nets) pertes nettes sur les valeurs mobilières disponibles à la vente	937	2 246	(798)	3 183	(3 420)
Variation nette de la valeur des dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	(25 494)	7 887	(24 071)	(17 607)	15 994
	(15 357)	606	(26 434)	(14 751)	11 352
Éléments qui ne peuvent ultérieurement être reclassés à l'état du résultat					
Écarts actuariels sur les régimes d'avantages du personnel	(5 159)	(18 471)	1 271	(23 630)	(1 153)
Résultat global (perte globale)	25 198 \$	24 811 \$	16 025 \$	50 009 \$	87 222 \$

Impôts sur le résultat — Autres éléments du résultat global

Les impôts sur le résultat liés à chaque composante des autres éléments du résultat global sont présentés dans le tableau suivant.

En milliers de dollars canadiens (non audité)	POUR LES TRIMESTRES CLOS LES			POUR LES SIX MOIS CLOS LES	
	30 AVRIL 2016	31 JANVIER 2016	30 AVRIL 2015	30 AVRIL 2016	30 AVRIL 2015
Charge (recouvrement) d'impôt lié à :					
Profits latents nets (pertes latentes nettes) sur les valeurs mobilières disponibles à la vente	3 420 \$	(3 398) \$	(665) \$	22 \$	(574) \$
Reclassement en résultat net des (profits nets) pertes nettes sur les valeurs mobilières disponibles à la vente	163	837	(370)	1 000	(1 410)
Variation nette de la valeur des dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	(9 306)	2 870	(8 773)	(6 436)	5 851
Écarts actuariels sur les régimes d'avantages du personnel	(1 893)	(6 775)	466	(8 668)	(423)
	(7 616) \$	(6 466) \$	(9 342) \$	(14 082) \$	3 444 \$

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

État de la variation des capitaux propres consolidé

POUR LES SIX MOIS CLOS LE 30 AVRIL 2016

En milliers de dollars canadiens (non audité)	ACTIONS PRIVILÉGIÉES (note 8)	ACTIONS ORDINAIRES (note 8)	RÉSULTATS NON DISTRIBUÉS	CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL		RÉSERVE POUR PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS (note 9)	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	
				VALEURS MOBILIÈRES DISPONIBLES À LA VENTE	COUVERTURES DE FLUX DE TRÉSORERIE			TOTAL
Solde au 31 octobre 2015	219 633 \$	466 336 \$	886 656 \$	(11 391) \$	25 757 \$	14 366 \$	36 \$	1 587 027 \$
Résultat net			88 390					88 390
Autres éléments du résultat global (nets d'impôts)								
Profits latents nets sur les valeurs mobilières disponibles à la vente				(327)		(327)		(327)
Reclassement en résultat net des pertes nettes sur les valeurs mobilières disponibles à la vente				3 183		3 183		3 183
Variation nette de la valeur des dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie					(17 607)	(17 607)		(17 607)
Pertes actuarielles sur les régimes d'avantages du personnel			(23 630)					(23 630)
Résultat global			64 760	2 856	(17 607)	(14 751)		50 009
Émission d'actions	120 892	69 411					(36)	190 267
Dividendes								
Actions privilégiées, y compris les impôts connexes			(4 797)					(4 797)
Actions ordinaires			(35 138)					(35 138)
Solde au 30 avril 2016	340 525 \$	535 747 \$	911 481 \$	(8 535) \$	8 150 \$	(385) \$	— \$	1 787 368 \$

POUR LES SIX MOIS CLOS LE 30 AVRIL 2015

En milliers de dollars canadiens (non audité)	ACTIONS PRIVILÉGIÉES (note 8)	ACTIONS ORDINAIRES (note 8)	RÉSULTATS NON DISTRIBUÉS	CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL		RÉSERVE POUR PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS (note 9)	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	
				VALEURS MOBILIÈRES DISPONIBLES À LA VENTE	COUVERTURES DE FLUX DE TRÉSORERIE			TOTAL
Solde au 31 octobre 2014	219 633 \$	465 854 \$	848 905 \$	13 337 \$	(3 210) \$	10 127 \$	91 \$	1 544 610 \$
Résultat net			77 023					77 023
Autres éléments du résultat global (nets d'impôts)								
Profits latents nets sur les valeurs mobilières disponibles à la vente				(1 222)		(1 222)		(1 222)
Reclassement en résultat net des profits nets sur les valeurs mobilières disponibles à la vente				(3 420)		(3 420)		(3 420)
Variation nette de la valeur des dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie					15 994	15 994		15 994
Pertes actuarielles sur les régimes d'avantages du personnel			(1 153)					(1 153)
Résultat global			75 870	(4 642)	15 994	11 352		87 222
Émission d'actions		72						72
Dividendes								
Actions privilégiées, y compris les impôts connexes			(4 797)					(4 797)
Actions ordinaires			(31 260)					(31 260)
Solde au 30 avril 2015	219 633 \$	465 926 \$	888 718 \$	8 695 \$	12 784 \$	21 479 \$	91 \$	1 595 847 \$

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

État des flux de trésorerie consolidé

En milliers de dollars canadiens (non audité)	POUR LES TRIMESTRES CLOS LES			POUR LES SIX MOIS CLOS LES	
	30 AVRIL 2016	31 JANVIER 2016	30 AVRIL 2015	30 AVRIL 2016	30 AVRIL 2015
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation					
Résultat net	45 714 \$	42 676 \$	41 188 \$	88 390 \$	77 023 \$
Ajustements en vue de déterminer les flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation :					
Provisions pour pertes sur créances	5 750	9 100	8 000	14 850	18 500
Profit net (perte nette) sur cession de valeurs mobilières disponibles à la vente	1 100	2 490	(1 220)	3 590	(5 231)
Impôt différé	(318)	499	(446)	181	(1 072)
Amortissement des immobilisations corporelles	2 525	2 572	3 565	5 097	7 222
Amortissement des logiciels et d'autres immobilisations incorporelles	7 066	7 069	9 766	14 135	19 409
Variation des actifs et des passifs d'exploitation :					
Prêts	(727 658)	(610 961)	(359 828)	(1 338 619)	(704 192)
Valeurs mobilières à la juste valeur par le biais du résultat net	101 620	(422 935)	284 009	(321 315)	(205 202)
Valeurs acquises en vertu de conventions de revente	104 194	33 985	(93 992)	138 179	(123 346)
Intérêts courus à recevoir	(2 715)	878	(3 715)	(1 837)	(2 238)
Actifs dérivés	81 333	(72 204)	81 840	9 129	(120 941)
Dépôts	504 768	176 378	313 077	681 146	437 295
Engagements au titre des valeurs vendues à découvert	(373 685)	(95 093)	(84 661)	(468 778)	127 385
Engagements au titre des valeurs vendues en vertu de conventions de rachat	139 344	316 582	(370 602)	455 926	624
Intérêts courus à payer	25 315	(19 158)	(21 929)	6 157	(65 304)
Passifs dérivés	(6 770)	52 275	(43 973)	45 505	43 309
Autres, montant net	(81 330)	270 083	(56 694)	188 753	(29 123)
	(173 747)	(305 764)	(295 615)	(479 511)	(525 882)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement					
Variation des acceptations	111 987	(81 373)	13 619	30 614	18 620
Variation de la dette liée aux activités de titrisation	242 950	429 142	383 688	672 092	582 141
Rachat de dette subordonnée	—	(250 000)	—	(250 000)	—
Produit net de l'émission d'actions privilégiées	120 892	—	—	120 892	—
Produit net de l'émission d'actions ordinaires	(86)	64 645	—	64 559	31
Dividendes	(16 339)	(17 299)	(2 344)	(33 638)	(20 277)
	459 404	145 115	394 963	604 519	580 515
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement					
Variation des valeurs mobilières disponibles à la vente					
Acquisitions	(562 476)	(350 018)	(679 179)	(912 494)	(1 105 409)
Produit à la vente et à l'échéance	282 543	483 286	543 354	765 829	1 108 791
Variation des valeurs détenues jusqu'à l'échéance					
Acquisitions	(15 717)	(235)	(47 422)	(15 952)	(151 629)
Produit à l'échéance	9 201	62 383	46 748	71 584	53 475
Acquisitions d'immobilisations corporelles et de logiciels	(3 236)	(3 211)	(3 466)	(6 447)	(7 834)
Variation des dépôts productifs d'intérêts auprès d'autres banques	1 161	(30 681)	3 995	(29 520)	28 266
	(288 524)	161 524	(135 970)	(127 000)	(74 340)
Variation nette de la trésorerie et des dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques	(2 867)	875	(36 622)	(1 992)	(19 707)
Trésorerie et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques au début de la période	109 930	109 055	143 162	109 055	126 247
Trésorerie et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques à la fin de la période	107 063 \$	109 930 \$	106 540 \$	107 063 \$	106 540 \$
Informations supplémentaires relatives aux flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation :					
Intérêts versés au cours de la période	115 256 \$	162 460 \$	156 235 \$	277 716 \$	346 831 \$
Intérêts reçus au cours de la période	279 174 \$	296 024 \$	258 953 \$	575 198 \$	552 468 \$
Dividendes reçus au cours de la période	2 504 \$	3 206 \$	2 551 \$	5 710 \$	5 028 \$
Impôts sur le résultat payés au cours de la période	9 274 \$	11 163 \$	9 824 \$	20 437 \$	29 007 \$

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

Notes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires

Tous les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire (non audité)

1. Information générale

La Banque Laurentienne du Canada et ses filiales (la Banque) offrent des services bancaires aux particuliers et aux petites et moyennes entreprises, de même qu'aux conseillers indépendants partout au Canada. Elles offrent également des services de courtage de plein exercice. La Banque est la société mère ultime du groupe. La Banque est une banque à charte de l'annexe 1 de la *Loi sur les banques* (Canada) et a son siège social à Montréal, au Canada. Les actions ordinaires de la Banque (symbole boursier : LB) sont inscrites à la Bourse de Toronto.

Les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités de la période close le 30 avril 2016 ont reçu l'approbation du conseil d'administration aux fins de publication le 1^{er} juin 2016.

2. Normes de présentation

Les présents états financiers consolidés ont été établis conformément à la *Loi sur les banques* qui prévoit que, sauf indication contraire du Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF), les états financiers doivent être préparés selon les Normes internationales d'information financière (IFRS). Les présents états financiers consolidés ont été préparés selon les IFRS publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB) conformément à l'IAS 34, *Information financière intermédiaire*.

Les présents états financiers consolidés doivent être lus avec les états financiers consolidés annuels audités pour l'exercice clos le 31 octobre 2015 préparés selon les IFRS. Les méthodes comptables décrites dans la note 3 des états financiers consolidés annuels audités ont été appliquées uniformément pour toutes les périodes présentées dans les présents états financiers, à l'exception des modifications aux méthodes comptables et à la présentation présentées ci-après.

Utilisation d'estimations et de jugement

La préparation des présents états financiers consolidés selon les IFRS exige de la direction qu'elle fasse des estimations et formule des hypothèses ayant une incidence sur la valeur comptable des actifs et des passifs à la date du bilan, des revenus et d'autres informations à fournir connexes. La direction a mis en œuvre et maintient des contrôles et procédures pour s'assurer que ces estimations sont bien contrôlées, revues et appliquées uniformément au fil du temps. La direction croit que les estimations de la valeur des actifs et des passifs de la Banque sont appropriées.

Modifications aux méthodes comptables et à la présentation actuelles

Information sectorielle

Depuis le 1^{er} novembre 2015, la Banque présente l'information financière comme étant une seule entité commerciale et non en fonction de quatre secteurs isolables, comme elle faisait par le passé. Cette modification à la présentation de l'information a été apportée prospectivement pour mieux refléter la nature et les incidences financières des activités de la Banque.

Provision pour risques hors bilan

Le 1^{er} novembre 2015, la provision pour risques hors bilan, comme les lettres de garantie et certaines tranches non utilisées des facilités de crédit approuvées, qui était auparavant présentée dans les autres frais autres que d'intérêt, a été reclassée dans la provision pour pertes sur créances pour mieux refléter la nature de cette charge. Cette modification à la présentation a été apportée prospectivement et n'a pas eu d'incidence significative sur la situation financière ou les résultats de la Banque.

Prêts hypothécaires sur des immeubles résidentiels à logements multiples

Les prêts hypothécaires sur des immeubles résidentiels à logements multiples, qui étaient auparavant présentés dans les prêts hypothécaires résidentiels au bilan consolidé, ont été reclassés dans les prêts hypothécaires commerciaux pour mieux tenir compte de la nature de ces prêts et des risques connexes. Ce reclassement représentait 1,2 milliard \$ au 31 octobre 2015 et 1,1 milliard \$ au 30 avril 2015 et au 1^{er} novembre 2014. Les provisions pour pertes sur créances, ainsi que les prêts douteux et les provisions cumulatives pour pertes sur créances, ont fait l'objet de reclassements correspondants.

3. Modifications de normes comptables à venir

La section qui suit présente les normes comptables qui ont été publiées mais qui ne sont pas encore en vigueur. La Banque évalue en ce moment l'incidence de l'adoption de ces normes sur ses états financiers.

IFRS 9: Instruments financiers

En juillet 2014, l'IASB a émis la version définitive de l'IFRS 9, *Instruments financiers*, qui remplacera l'IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*. L'IFRS 9 contient des exigences sur la manière dont une entité doit classer et évaluer les actifs et les passifs financiers, ainsi qu'un nouveau modèle de dépréciation fondé sur les pertes de crédit attendues. La norme contient également certaines modifications au modèle général de comptabilité de couverture. La version définitive remplace toutes les versions précédentes de l'IFRS 9 et est en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018. L'application anticipée de l'IFRS 9 est autorisée.

En janvier 2015, le BSIF a publié la version définitive du préavis intitulé *Adoption anticipée de la norme IFRS 9, Instruments financiers par les banques d'importance systémique intérieure* (BISi) dans laquelle il précise qu'il s'attend à ce que les BISi adoptent l'IFRS 9 pour leur exercice ouvert à compter du 1^{er} novembre 2017. Toutes les autres entités fédérales dont la date de clôture de l'exercice est le 31 octobre peuvent adopter l'IFRS 9 le 1^{er} novembre 2017, mais ne sont pas tenues de le faire. Puisque la Banque n'a pas été désignée comme étant une BISi, la Banque évalue l'option d'adopter de façon anticipée l'IFRS 9.

En décembre 2015, le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (CBCB) a publié la version définitive de son document intitulé *Recommandations relatives au risque de crédit et à la comptabilisation des pertes de crédit attendues*. Les recommandations établissent les attentes prudentielles en ce qui concerne les saines pratiques en matière de risque de crédit dans le cadre de la mise en œuvre de modèles de comptabilisation des pertes de crédit attendues exigés par l'IFRS 9.

En mars 2016, le BSIF a publié un projet de la ligne directrice *IFRS 9, Instruments financiers et exigences en matière de divulgation financière*, qui reflète les recommandations du CBCB susmentionnées et donne des instructions aux entités fédérales sur l'application de l'IFRS 9. Les recommandations seront finalisées en 2016 et entreront en vigueur lorsque l'IFRS 9 s'appliquera à chaque entité fédérale.

Classement et évaluation

Selon l'IFRS 9, tous les actifs financiers doivent être classés en trois catégories (au coût amorti, à la juste valeur par le biais du résultat net ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global) en fonction des caractéristiques des flux de trésorerie et du modèle économique dans lequel s'inscrit la détention des actifs.

Les passifs financiers seront classés selon les mêmes catégories que celles définies à l'heure actuelle dans l'IAS 39. Toutefois, l'évaluation des passifs financiers lorsque l'option de la juste valeur est choisie pour leur comptabilisation a été modifiée : l'IFRS 9 exige que les variations de la juste valeur liées au risque de crédit propre à l'entité soient comptabilisées dans les autres éléments du résultat global plutôt que dans le résultat net. L'application anticipée de cette modification, avant toute autre modification à la comptabilisation des instruments financiers, est autorisée par l'IFRS 9.

Dépréciation

L'IFRS 9 introduit un nouveau modèle de perte de valeur attendue qui s'applique à tous les actifs financiers classés au coût amorti ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. Notamment, l'IFRS 9 exige des entités qu'elles comptabilisent les pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir à compter de la date à laquelle un actif financier est initialement comptabilisé et qu'elles comptabilisent les pertes de crédit attendues pour la durée de vie si le risque de crédit que comporte l'instrument financier en question a augmenté de manière importante depuis la comptabilisation initiale. Le nouveau modèle contient également des exigences accrues en matière d'informations à fournir sur les pertes de crédit attendues et le risque de crédit.

Comptabilité de couverture

L'IFRS 9 contient certaines modifications à la comptabilité de couverture qui visent à établir un meilleur lien entre la stratégie de gestion des risques d'une entité, la logique de la couverture et les incidences de la couverture sur les états financiers. La comptabilité de macro-couverture a été dissociée du projet de l'IFRS 9 et pourrait être publiée dans une norme distincte. Les exigences actuelles en matière de comptabilité de couverture de l'IFRS 9 peuvent continuer de s'appliquer jusqu'à ce que l'IASB finalise son projet de comptabilité de macro-couverture. Le modèle de comptabilité de couverture d'IFRS 9 conserve les trois types de relations de couverture présentement disponibles en vertu de l'IAS 39 (la couverture de juste valeur, la couverture de flux de trésorerie et la couverture d'un investissement net), mais comprend des modifications au test d'efficacité de la couverture. La nouvelle norme rehausse également les exigences en matière d'informations à fournir concernant les activités de gestion des risques.

3. Modifications de normes comptables à venir [suite]

IFRS 15: Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients

En mai 2014, l'IASB a publié l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients*, qui établit un cadre complet pour la comptabilisation et l'évaluation des produits ainsi que pour les informations à fournir relativement à ceux-ci. L'IFRS 15 s'applique à tous les contrats avec des clients (exception faite des contrats qui entrent dans le champ d'application des normes concernant les contrats de location, les contrats d'assurance et les instruments financiers) et remplace, entre autres, l'ancienne norme de comptabilisation des produits, l'IAS 18, *Produits des activités ordinaires*, et l'interprétation connexe sur la comptabilisation des produits, l'IFRIC 13, *Programmes de fidélisation de la clientèle*. La nouvelle norme comprend également des exigences concernant la comptabilisation de certains frais liés à un contrat avec un client. En juillet 2015, l'IASB a décidé de reporter d'un an l'entrée en vigueur de l'IFRS 15. Par conséquent, les entités appliqueront l'IFRS 15 pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018, soit le 1^{er} novembre 2018 pour la Banque.

IFRS 16, Contrats de location

En janvier 2016, l'IASB a publié l'IFRS 16, *Contrats de location*, qui établit les principes de comptabilisation, d'évaluation, de présentation et de communication de l'information sur les contrats de location pour les parties à un contrat, c.-à-d. le client (« preneur ») et le fournisseur (« bailleur »). L'IFRS 16 remplace l'ancienne norme relative aux contrats de location, l'IAS 17, *Contrats de location*, et les interprétations connexes. La principale incidence des nouvelles exigences sera l'augmentation des actifs au titre de la location et des passifs financiers, étant donné que l'IFRS 16 élimine l'obligation, pour un preneur, de classer les contrats de location à titre de contrats de location simple ou de contrats de location-financement. Tous les contrats de location seront inscrits au bilan en comptabilisant la valeur actualisée des paiements locatifs et en la présentant soit dans les actifs au titre de la location (droits d'utilisation) soit dans les immobilisations corporelles. Si des paiements locatifs sont faits au fil du temps, la société comptabilise également un passif financier au titre de son obligation de faire des paiements locatifs futurs. L'IFRS 16 est en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019, soit le 1^{er} novembre 2019 pour la Banque. L'adoption anticipée est autorisée pour les entités qui ont également adopté l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*.

IFRS 10: États financiers consolidés, IFRS 12: Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités et IAS 28: Participations dans des entreprises associées et des coentreprises

En décembre 2014, l'IASB a publié des modifications à l'IFRS 10, *États financiers consolidés*, à l'IFRS 12, *Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités* et à l'IAS 28, *Participations dans des entreprises associées et des coentreprises*, qui visent à clarifier les règles d'exemption de consolidation applicables aux entités d'investissement. Les modifications sont en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2016, soit le 1^{er} novembre 2016 pour la Banque.

IAS 1: Présentation des états financiers

En décembre 2014, l'IASB a publié des modifications à l'IAS 1, *Présentation des états financiers*, qui visent à encourager davantage les entités à faire preuve de jugement professionnel pour déterminer quelle est l'information à divulguer et comment la structurer dans leurs états financiers. Les modifications sont en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2016, soit le 1^{er} novembre 2016 pour la Banque.

4. Valeurs mobilières

Profits et pertes comptabilisés dans le résultat global

Profits et pertes comptabilisés à titre de revenus de trésorerie et de marchés financiers relativement au portefeuille de valeurs mobilières disponibles à la vente

	POUR LES TRIMESTRES CLOS LES			POUR LES SIX MOIS CLOS LES	
	30 AVRIL 2016	31 JANVIER 2016	30 AVRIL 2015	30 AVRIL 2016	30 AVRIL 2015
Profits nets (pertes nettes) réalisé(e)s	(1 100) \$	(2 490) \$	1 220 \$	(3 590) \$	5 231 \$
Réductions de valeur comptabilisées dans le résultat	—	(593)	(52)	(593)	(401)
	(1 100) \$	(3 083) \$	1 168 \$	(4 183) \$	4 830 \$

4. Valeurs mobilières [suite]

Profits et pertes latents cumulés comptabilisés dans les autres éléments du résultat global relativement au portefeuille de valeurs mobilières disponibles à la vente

Les profits et les pertes latents cumulés sur les valeurs mobilières disponibles à la vente découlent principalement des fluctuations des cours du marché et des variations des taux d'intérêt et des taux de change. La Banque considère qu'il n'existe pas d'indication objective de dépréciation liée aux valeurs mobilières en position de perte latente, d'après la conjoncture du marché à la date de présentation de l'information, et continue de suivre ces placements et l'évolution des marchés.

AU 30 AVRIL 2016

	COÛT AMORTI	PROFITS LATENTS	PERTES LATENTES	JUSTE VALEUR
Valeurs mobilières émises ou garanties				
par le Canada ^[1]	863 504 \$	127 \$	247 \$	863 384 \$
par des provinces	1 268 266	1 886	471	1 269 681
Autres titres d'emprunt	157 757	3 967	231	161 493
Titres adossés à des actifs	21 922	307	—	22 229
Actions privilégiées	110 892	900	15 559	96 233
Actions ordinaires et autres valeurs mobilières	99 365	2 120	857	100 628
	2 521 706 \$	9 307 \$	17 365 \$	2 513 648 \$

AU 31 OCTOBRE 2015

	COÛT AMORTI	PROFITS LATENTS	PERTES LATENTES	JUSTE VALEUR
Valeurs mobilières émises ou garanties				
par le Canada ^[1]	785 445 \$	154 \$	14 \$	785 585 \$
par des provinces	1 173 156	2 185	915	1 174 426
Autres titres d'emprunt	146 449	4 129	332	150 246
Titres adossés à des actifs	32 945	749	—	33 694
Actions privilégiées	120 511	164	15 697	104 978
Actions ordinaires et autres valeurs mobilières	120 718	3 851	4 741	119 828
	2 379 224 \$	11 232 \$	21 699 \$	2 368 757 \$

AU 30 AVRIL 2015

	COÛT AMORTI	PROFITS LATENTS	PERTES LATENTES	JUSTE VALEUR
Valeurs mobilières émises ou garanties				
par le Canada ^[1]	897 492 \$	176 \$	267 \$	897 401 \$
par des provinces	1 203 991	2 694	127	1 206 558
Autres titres d'emprunt	176 878	7 005	43	183 840
Titres adossés à des actifs	34 030	1 048	—	35 078
Actions privilégiées	114 628	1 156	5 211	110 573
Actions ordinaires et autres valeurs mobilières	130 171	10 953	768	140 356
	2 557 190 \$	23 032 \$	6 416 \$	2 573 806 \$

[1] Y compris les titres adossés à des créances hypothécaires qui sont entièrement garantis par la Société canadienne d'hypothèques et de logement en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation*.

Informations additionnelles à propos du portefeuille de valeurs mobilières détenues jusqu'à l'échéance

Le tableau suivant présente le coût amorti des valeurs mobilières classées comme étant détenues jusqu'à l'échéance.

	AU 30 AVRIL 2016	AU 31 OCTOBRE 2015	AU 30 AVRIL 2015
Valeurs mobilières émises ou garanties par le Canada ^[1]	337 590 \$	393 222 \$	421 161 \$

[1] Y compris les titres adossés à des créances hypothécaires qui sont entièrement garantis par la Société canadienne d'hypothèques et de logement en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation*.

5. Prêts

Provisions cumulatives pour pertes sur créances

POUR LES SIX MOIS CLOS LE 30 AVRIL 2016

	SOLDE AU DÉBUT DE LA PÉRIODE	PROVISIONS POUR PERTES SUR CRÉANCES ^[3]	RADIATIONS	RECouvreMENTS	INTÉRÊTS COURUS SUR LES PRÊTS DOUTEUX	SOLDE À LA FIN DE LA PÉRIODE
Personnels	41 466 \$	13 717 \$	(19 408) \$	3 769 \$	(340) \$	39 204 \$
Hypothécaires résidentiels	11 995	1 569	(1 046)	(154)	(769)	11 595
Hypothécaires commerciaux	25 077	(1 706)	(120)	(33)	(554)	22 664
Commerciaux et autres ^[1]	37 732	1 270	(1 150)	17	(293)	37 576
Total des provisions cumulatives pour pertes sur créances	116 270 \$	14 850 \$	(21 724) \$	3 599 \$	(1 956) \$	111 039 \$
Provisions cumulatives individuelles	23 690 \$	434 \$	(1 259) \$	(16) \$	(629) \$	22 220 \$
Provisions cumulatives collectives pour prêts douteux	18 676	16 383	(20 465)	3 615	(1 327)	16 882
Provisions cumulatives collectives pour autres prêts	68 787	(1 890)	—	—	—	66 897
Total des provisions cumulatives pour pertes sur prêts	111 153	14 927	(21 724)	3 599	(1 956)	105 999
Provisions cumulatives pour risques hors-bilan ^[2]	5 117	(77)	—	—	—	5 040
Total des provisions cumulatives pour pertes sur créances	116 270 \$	14 850 \$	(21 724) \$	3 599 \$	(1 956) \$	111 039 \$

POUR LES SIX MOIS CLOS LE 30 AVRIL 2015

	SOLDE AU DÉBUT DE LA PÉRIODE	PROVISIONS POUR PERTES SUR CRÉANCES ^[3]	RADIATIONS	RECouvreMENTS	INTÉRÊTS COURUS SUR LES PRÊTS DOUTEUX	SOLDE À LA FIN DE LA PÉRIODE
Personnels	38 411 \$	13 265 \$	(16 703) \$	3 428 \$	(194) \$	38 207 \$
Hypothécaires résidentiels	10 169	2 184	(837)	(221)	(192)	11 103
Hypothécaires commerciaux	27 944	1 195	(2 621)	(63)	(461)	25 994
Commerciaux et autres ^[1]	42 847	1 856	(5 355)	50	(178)	39 220
Total des provisions cumulatives pour pertes sur prêts	119 371 \$	18 500 \$	(25 516) \$	3 194 \$	(1 025) \$	114 524 \$
Provisions cumulatives individuelles	21 951 \$	495 \$	(7 908) \$	50 \$	(62) \$	14 526 \$
Provisions cumulatives collectives pour prêts douteux	17 238	25 292	(17 608)	3 144	(963)	27 103
Provisions cumulatives collectives pour autres prêts	80 182	(7 287)	—	—	—	72 895
Total des provisions cumulatives pour pertes sur prêts	119 371 \$	18 500 \$	(25 516) \$	3 194 \$	(1 025) \$	114 524 \$

[1] Y compris les engagements de clients en contrepartie d'acceptations.

[2] Les provisions cumulatives pour risques hors bilan, comme les lettres de garantie et certaines tranches non utilisées des facilités de crédit approuvées, sont comptabilisées dans les autres passifs.

[3] Le 1^{er} novembre 2015, la provision pour risques hors bilan, qui était auparavant présentée dans les frais autres que d'intérêt, a été reclassée dans la provision pour pertes sur créances. Se reporter à la note 2 pour de plus amples informations.

Prêts douteux

AU 30 AVRIL 2016

	MONTANT BRUT	PROVISIONS CUMULATIVES INDIVIDUELLES	PROVISIONS CUMULATIVES COLLECTIVES POUR PRÊTS DOUTEUX	MONTANT NET
Personnels	19 082 \$	— \$	9 949 \$	9 133 \$
Hypothécaires résidentiels	33 440	—	4 756	28 684
Hypothécaires commerciaux	23 521	8 092	445	14 984
Commerciaux et autres ^[1]	38 724	14 128	1 732	22 864
	114 767 \$	22 220 \$	16 882 \$	75 665 \$

[1] Y compris les engagements de clients en contrepartie d'acceptations.

5. Prêts [suite]

AU 31 OCTOBRE 2015

	MONTANT BRUT	PROVISIONS CUMULATIVES INDIVIDUELLES	PROVISIONS CUMULATIVES COLLECTIVES POUR PRÊTS DOUTEUX	MONTANT NET
Personnels	18 703 \$	— \$	11 156 \$	7 547 \$
Hypothécaires résidentiels	32 760	—	4 721	28 039
Hypothécaires commerciaux	49 431	9 536	265	39 630
Commerciaux et autres ^[1]	37 747	14 154	2 534	21 059
	138 641 \$	23 690 \$	18 676 \$	96 275 \$

AU 30 AVRIL 2015

	MONTANT BRUT	PROVISIONS CUMULATIVES INDIVIDUELLES	PROVISIONS CUMULATIVES COLLECTIVES POUR PRÊTS DOUTEUX	MONTANT NET
Personnels	18 316 \$	— \$	8 949 \$	9 367 \$
Hypothécaires résidentiels	32 136	—	4 065	28 071
Hypothécaires commerciaux	47 576	2 398	10 483	34 695
Commerciaux et autres ^[1]	33 825	12 128	3 606	18 091
	131 853 \$	14 526 \$	27 103 \$	90 224 \$

[1] Y compris les engagements de clients en contrepartie d'acceptations.

Prêts en souffrance, mais non douteux

Les prêts personnels et hypothécaires résidentiels en souffrance présentés dans le tableau ci-dessous ne sont pas classés comme douteux puisqu'ils sont en souffrance depuis moins de 90 jours ou qu'ils sont garantis de façon à ce qu'il soit raisonnable de s'attendre à un plein recouvrement. Le solde des prêts commerciaux en souffrance mais non douteux n'est pas significatif.

AU 30 AVRIL 2016

	DE 1 JOUR À 31 JOURS	DE 32 JOURS À 90 JOURS	PLUS DE 90 JOURS	TOTAL
Personnels	91 656 \$	28 140 \$	8 676 \$	128 472 \$
Hypothécaires résidentiels	271 120	37 936	24 334	333 390
	362 776 \$	66 076 \$	33 010 \$	461 862 \$

AU 31 OCTOBRE 2015

	DE 1 JOUR À 31 JOURS	DE 32 JOURS À 90 JOURS	PLUS DE 90 JOURS	TOTAL
Personnels	104 407 \$	28 609 \$	9 944 \$	142 960 \$
Hypothécaires résidentiels	268 341	35 146	25 241	328 728
	372 748 \$	63 755 \$	35 185 \$	471 688 \$

AU 30 AVRIL 2015

	DE 1 JOUR À 31 JOURS	DE 32 JOURS À 90 JOURS	PLUS DE 90 JOURS	TOTAL
Personnels	90 230 \$	27 859 \$	7 347 \$	125 436 \$
Hypothécaires résidentiels	239 892	39 896	32 007	311 795
	330 122 \$	67 755 \$	39 354 \$	437 231 \$

6. Transfert d'actifs financiers

Actifs financiers ne respectant pas les critères de décomptabilisation et passifs financiers connexes

Le tableau suivant présente la valeur comptable des actifs financiers titrisés qui ne respectent pas les critères de décomptabilisation et les passifs financiers qui leur sont associés compris dans le bilan consolidé.

	30 AVRIL 2016	31 OCTOBRE 2015	30 AVRIL 2015
Prêts hypothécaires résidentiels	5 221 636 \$	4 558 477 \$	4 689 872 \$
Actifs de remplacement			
Trésorerie et dépôts auprès d'autres banques	11 494	13 463	13 989
Valeurs acquises en vertu de conventions de revente	476 762	397 169	184 932
Autres valeurs mobilières	337 590	393 222	421 161
Dette liée aux activités de titrisation	(6 165 694) \$	(5 493 602) \$	(5 445 989) \$

Le tableau qui suit présente sommairement les activités de titrisation effectuées par la Banque.

	POUR LES TRIMESTRES CLOS LES			POUR LES SIX MOIS CLOS LES	
	30 AVRIL 2016	31 JANVIER 2016	30 AVRIL 2015	30 AVRIL 2016	30 AVRIL 2015
Valeur comptable des prêts hypothécaires transférés au cours du trimestre et liés au nouveau financement	346 410 \$	903 096 \$	616 682 \$	1 249 506 \$	836 621 \$
Valeur comptable des prêts hypothécaires transférés au cours du trimestre à titre d'actifs de remplacement	112 474 \$	111 071 \$	109 862 \$	223 545 \$	211 863 \$
Valeur comptable initiale des titres de créance nouvellement émis liés aux Obligations hypothécaires du Canada	331 587 \$	174 176 \$	307 099 \$	505 763 \$	526 664 \$
Valeur comptable initiale des titres de créance nouvellement émis liés à un conduit à vendeurs multiples	— \$	696 692 \$	300 396 \$	696 692 \$	300 396 \$

7. Dette subordonnée

Rachat de dette subordonnée

Le 2 novembre 2015, la Banque a racheté la totalité de ses billets à moyen terme subordonnés, série 2010-1, échéant en 2020, d'un montant nominal de référence de 250,0 millions \$. Les billets à moyen terme subordonnés, série 2010-1 ont été rachetés au pair, plus l'intérêt couru et impayé à la date de rachat.

8. Capital-actions

Actions privilégiées

La variation ainsi que le nombre et les montants des actions privilégiées en circulation étaient comme suit.

	POUR LES SIX MOIS CLOS LES			
	30 AVRIL 2016		30 AVRIL 2015	
	NOMBRE D' ACTIONS	MONTANT	NOMBRE D' ACTIONS	MONTANT
Actions privilégiées de catégorie A à dividende non cumulatif				
Série 11				
En circulation au début et à la fin de la période	4 000 000	97 562 \$	4 000 000	97 562 \$
Série 13				
En circulation au début et à la fin de la période	5 000 000	122 071 \$	5 000 000	122 071 \$
Série 15				
En circulation au début de la période	—	— \$	s. o.	s. o.
Émission d'actions	5 000 000	125 000	s. o.	s. o.
Frais d'émission nets	s. o.	(4 108)	s. o.	s. o.
En circulation à la fin de la période	5 000 000	120 892	s. o.	s. o.
	14 000 000	340 525 \$	9 000 000	219 633 \$

Au 30 avril 2016, aucune action privilégiée de catégorie A à dividende non cumulatif, série 12, série 14 et série 16 n'était en circulation (aucune actions privilégiées, série 12 et série 14 en circulation au 30 avril 2015).

Émission d'actions privilégiées

Le 17 mars 2016, la Banque a émis 5 000 000 d'actions privilégiées de catégorie A à dividende non cumulatif, série 15 (les actions privilégiées, série 15), à un prix de 25,00 \$ par action, pour un produit brut de 125 millions \$. Pour la période initiale de cinq ans se terminant avant le 15 juin 2021, les porteurs d'actions privilégiées, série 15 auront le droit de recevoir des dividendes privilégiés non cumulatifs payables trimestriellement, portant un taux de dividende annuel de 5,85 %, lorsque le conseil d'administration de la Banque en déclarera. Par la suite, le taux de dividende sera rajusté tous les cinq ans afin de correspondre au taux des obligations du gouvernement du Canada à cinq ans en vigueur à cette date, majoré de 5,13 %. Sous réserve de certaines conditions, les porteurs peuvent choisir de convertir la totalité ou une partie de leurs actions privilégiées, série 15 en un nombre équivalent d'actions privilégiées de catégorie A à dividende non cumulatif, série 16 (les actions privilégiées, série 16) le 15 juin 2021 et le 15 juin tous les cinq ans par la suite. Les porteurs d'actions privilégiées, série 16 auront le droit de recevoir des dividendes privilégiés à taux variable et non cumulatifs, payables trimestriellement, lorsque le conseil d'administration de la Banque en déclarera, à un taux égal au taux des bons du Trésor à trois mois du gouvernement du Canada en vigueur à cette date, majoré de 5,13 %. La Banque pourrait être tenue de convertir la totalité ou une partie des actions privilégiées, série 15 en un nombre variable d'actions ordinaires si un événement déclencheur de non-viabilité se produit.

Actions ordinaires

La variation ainsi que le nombre et les montants des actions ordinaires en circulation se présentaient comme suit :

	POUR LES SIX MOIS CLOS LES			
	30 AVRIL 2016		30 AVRIL 2015	
	NOMBRE D' ACTIONS	MONTANT	NOMBRE D' ACTIONS	MONTANT
Actions ordinaires				
En circulation au début de la période	28 956 619	466 336 \$	28 942 999	465 854 \$
Émission aux termes d'un placement d'actions ordinaires	1 297 200	67 454	—	—
Émission en vertu du régime d'options d'achat d'actions des employés (voir note 9)	8 000	273	—	—
Émission en vertu du régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions	130 758	6 194	1 620	80
Frais d'émission nets	s. o.	(4 510)	s. o.	(8)
	30 392 577	535 747 \$	28 944 619	465 926 \$

8. Capital-actions [suite]

Émission aux termes d'un placement d'actions ordinaires

Le 17 décembre 2015, la Banque a émis 1 297 200 actions ordinaires pour un produit brut de 67,5 millions \$.

Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions

La Banque a déterminé qu'à partir du 25 février 2016, les dividendes déclarés seraient réinvestis en actions ordinaires émises à même le capital autorisé de la Banque, à un escompte de 2 %. Au deuxième trimestre 2016, 73 308 actions (57 450 actions au premier trimestre 2016) ont été légalement émises aux termes du régime, et sont présentées dans le tableau ci-dessus.

Dividendes déclarés

Le 18 mai 2016, le conseil d'administration a déclaré le versement de dividendes régulier sur les actions privilégiées, série 11 et série 13, ainsi que des premiers dividendes sur les actions privilégiées, série 15 aux actionnaires inscrits en date du 7 juin 2016. Le 1^{er} juin 2016, le conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel de 0,60 \$ par action ordinaire, payable le 1^{er} août 2016 aux actionnaires inscrits en date du 4 juillet 2016.

Gestion du capital

Fonds propres réglementaires

Selon le BSIF, les banques doivent respecter les ratios d'exigences minimales de fonds propres en fonction du risque fondés sur les lignes directrices sur les fonds propres du CBCB, que l'on désigne communément sous le nom de Bâle III. La ligne directrice Normes de fonds propres du BSIF établit les ratios minimums des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, du total des fonds propres de catégorie 1 et du total des fonds propres à respectivement 5,125 %, 6,625 % et 8,625 % pour 2016. Ces ratios tiennent compte de l'application progressive de la réserve de conservation des fonds propres et de certains ajustements réglementaires pour la période jusqu'en 2019 et du retrait progressif des instruments de fonds propres non admissibles pour la période jusqu'en 2022 (la base « transitoire »). La ligne directrice prévoit également l'augmentation chaque année des ratios minimums de fonds propres, qui atteindront respectivement 7,0 %, 8,5 % et 10,5 % en 2019, compte tenu de la réserve de conservation des fonds propres de 2,5 %.

De plus, le BSIF s'attend à ce que les institutions de dépôts maintiennent des ratios cibles de fonds propres sans prise en compte des dispositions transitoires au moins équivalents aux ratios minimums des fonds propres de 2019 majorés de la réserve de conservation (la base « tout compris »), y compris un ratio cible minimum de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires de 7,0 %. La base « tout compris » inclut tous les ajustements réglementaires qui seront requis d'ici 2019, tout en maintenant les règles de retrait progressif des instruments de fonds propres non admissibles.

En fonction de la ligne directrice du BSIF relative aux exigences en matière de ratio de levier, les institutions de dépôt fédérales doivent maintenir un ratio de levier selon Bâle III égal ou supérieur à 3 % en tout temps. Le ratio de levier correspond aux fonds propres de catégorie 1 divisés par l'actif non pondéré au bilan et les engagements hors-bilan, les dérivés et les opérations de financement par titres, comme il est défini dans les exigences.

La Banque a satisfait aux exigences réglementaires en matière de fonds propres tout au long de la période de six mois close le 30 avril 2016. Les fonds propres réglementaires sont présentés ci-après.

8. Capital-actions [suite]

	AU 30 AVRIL 2016		AU 31 OCTOBRE 2015	
	BASE TOUT COMPRIS	BASE TRANSITOIRE	BASE TOUT COMPRIS	BASE TRANSITOIRE
Actions ordinaires	535 747 \$	535 747 \$	466 336 \$	466 336 \$
Réserve pour paiements fondés sur des actions	—	—	36	36
Résultats non distribués	911 481	911 481	886 656	886 656
Cumul des autres éléments du résultat global, excluant les réserves de couverture de flux de trésorerie	(8 535)	(8 535)	(11 391)	(11 391)
Déductions des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires ^[1]	(149 504)	(85 760)	(166 399)	(59 270)
Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires	1 289 189	1 352 933	1 175 238	1 282 367
Actions privilégiées non admissibles ^[2]	97 377	97 377	97 562	97 562
Actions privilégiées admissibles	243 148	243 148	122 071	122 071
Déductions des fonds propres de catégorie 1	s. o.	(17 883)	s. o.	(28 201)
Fonds propres additionnels de catégorie 1	340 525	322 642	219 633	191 432
Fonds propres de catégorie 1	1 629 714	1 675 575	1 394 871	1 473 799
Dette subordonnée	199 736	199 736	199 641	199 641
Provisions cumulatives collectives	71 937	71 937	73 904	73 904
Déductions des fonds propres de catégorie 2	(1 067)	(640)	—	—
Fonds propres de catégorie 2	270 606	271 033	273 545	273 545
Total des fonds propres	1 900 320 \$	1 946 608 \$	1 668 416 \$	1 747 344 \$

[1] Principalement composées de déductions pour les logiciels et les autres immobilisations incorporelles, le goodwill et les actifs des régimes de retraite.

[2] À l'heure actuelle, il n'existe aucune déduction liée aux instruments de fonds propres non admissibles selon Bâle III, étant donné que le retrait progressif est déterminé en fonction des actions en circulation au 1^{er} janvier 2013, qui incluaient les actions privilégiées de série 9 et de série 10 rachetées par la suite par la Banque.

9. Rémunération fondée sur des actions

Régime d'options d'achat d'actions

Au cours du deuxième trimestre 2016, aucune option d'achat d'actions n'a été attribuée. Les dernières 8 000 options d'achat d'actions ont été exercées au premier trimestre 2016. L'information relative au nombre d'options en cours est la suivante.

Nombre d'options	AU 30 AVRIL 2016	AU 31 OCTOBRE 2015	AU 30 AVRIL 2015
Options d'achat d'actions en cours et exerçables à la fin de la période	—	8 000	20 000

Régimes d'unités d'actions restreintes

Au cours du premier trimestre 2016, en vertu du régime d'unités d'actions restreintes, les primes annuelles de certains employés s'établissant à 2,5 millions \$ ont été converties en 45 102 unités d'actions restreintes dont les droits étaient entièrement acquis. Parallèlement, la Banque a également attribué 27 308 unités d'actions restreintes supplémentaires évaluées à 54,90 \$ l'unité dont les droits seront acquis en décembre 2018. Aucune unité d'actions restreintes n'a été attribuée au cours du deuxième trimestre 2016.

Au cours du premier trimestre 2016, en vertu du régime d'unités d'actions restreintes à l'intention d'employés du secteur Marché des capitaux, les primes annuelles de certains employés s'établissant à 1,6 million \$ ont été converties en 28 545 unités d'actions restreintes dont les droits étaient entièrement acquis. L'employeur ne cotise pas à ce régime, et un tiers des unités d'actions restreintes est racheté en décembre à chacune des trois premières dates d'anniversaire de l'attribution. Aucune unité d'actions restreintes n'a été attribuée au cours du deuxième trimestre 2016.

9. Rémunération fondée sur des actions [suite]

Régime d'unités d'actions de performance

Au cours du premier trimestre 2016, en vertu du régime d'unités d'actions de performance, la Banque a attribué 140 675 unités d'actions de performance évaluées à 54,90 \$ l'unité. Les droits de ces unités seront acquis en décembre 2018 et si certains objectifs financiers sont atteints. Au cours du deuxième trimestre 2016, la Banque a attribué 633 unités d'actions de performance additionnelles d'une valeur de 47,36 \$ chacune, dont les droits seront acquis en décembre 2018.

Charge liée aux régimes de rémunération fondée sur des actions et passif connexe

Le tableau suivant présente la charge liée aux régimes de rémunération fondée sur des actions, déduction faite de l'incidence des opérations de couverture connexes.

	POUR LES TRIMESTRES CLOS LES			POUR LES SIX MOIS CLOS LES	
	30 AVRIL 2016	31 JANVIER 2016	30 AVRIL 2015	30 AVRIL 2016	30 AVRIL 2015
Charge découlant de la rémunération fondée sur des actions réglée en trésorerie	2 794 \$	(2 736) \$	3 544 \$	58 \$	6 027 \$
Incidence des couvertures	(1 935)	4 468	(1 862)	2 533	208
	859 \$	1 732 \$	1 682 \$	2 591 \$	6 235 \$

La valeur comptable du passif lié aux régimes réglés dont le paiement est réglé en trésorerie était de 38,0 millions \$ au 30 avril 2016 (54,7 millions \$ au 31 octobre 2015 et 44,6 millions \$ au 30 avril 2015).

10. Avantages postérieurs à l'emploi

Charge au titre des avantages postérieurs à l'emploi

La charge totale comptabilisée pour les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi se présente comme suit :

	POUR LES TRIMESTRES CLOS LES			POUR LES SIX MOIS CLOS LES	
	30 AVRIL 2016	31 JANVIER 2016	30 AVRIL 2015	30 AVRIL 2016	30 AVRIL 2015
Régimes de retraite à prestations définies	3 586 \$	3 710 \$	4 095 \$	7 296 \$	8 328 \$
Régimes de retraite à cotisations définies	1 680	1 637	1 630	3 317	3 260
Autres régimes	244	250	357	494	726
	5 510 \$	5 597 \$	6 082 \$	11 107 \$	12 314 \$

11. Instrument financiers – juste valeur

Évaluation de la juste valeur

La juste valeur d'un instrument financier correspond au prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation dans les conditions actuelles du marché. La meilleure indication de la juste valeur des instruments financiers correspond au cours du marché établi par une source indépendante pour le même instrument sur un marché actif lorsque celui-ci est disponible. Sinon, la juste valeur est évaluée au moyen de techniques d'évaluation qui maximisent l'utilisation des données d'entrée observables pertinentes et minimisent celle des données d'entrée non observables. Les instruments financiers mesurés à la juste valeur sont classés selon une hiérarchie de la juste valeur d'après la nature des données servant à l'évaluation (niveau 1, 2 ou 3). Des renseignements supplémentaires sur la hiérarchie de la juste valeur et les méthodes d'évaluation utilisées par la Banque pour évaluer la juste valeur des instruments financiers figurent à la note 23 des états financiers consolidés annuels audités de 2015. Aucun changement de méthode d'évaluation de la juste valeur n'a été réalisé au cours de la période.

Les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur dans les états financiers sont classés au niveau 2 de la hiérarchie de la juste valeur, sauf des valeurs mobilières de 284,3 millions \$ qui sont classées au niveau 1 au 30 avril 2016. Les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur et classés au niveau 3 ne sont pas significatifs. Aucun transfert important entre le niveau 1 et le niveau 2 de la hiérarchie n'a été réalisé au cours de la période.

12. Passifs éventuels et provisions

Dans le cours normal des activités, la Banque est visée par diverses poursuites judiciaires et réclamations, dont certaines avec des organismes de réglementation. Plusieurs de ces différends ont trait à des prêts consentis par la Banque et s'élèvent contre les dispositions prises pour recouvrer des prêts en souffrance et réaliser les garanties consenties aux termes des prêts. La Banque fait également l'objet de certaines poursuites, notamment à l'égard d'activités à titre de fiduciaire dans ses transactions d'administration de portefeuilles et de l'imposition de certains frais bancaires.

Lorsque les critères applicables sont respectés, la direction est d'avis que la Banque a établi des provisions adéquates pour couvrir les pertes éventuelles et les montants non recouvrables des sociétés d'assurance, le cas échéant, relativement à ces poursuites.

13. Regroupements d'entreprises

Profit d'acquisition et amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis

Le 1^{er} août 2012, la Banque a acquis la totalité des actions en circulation de la Compagnie de Fiducie AGF (Fiducie AGF) auprès de la Société de Gestion AGF Limitée. La répartition du prix d'achat de la Fiducie AGF a donné lieu à un profit d'acquisition de 24,3 millions \$ (16,4 millions \$ net d'impôts), étant donné que la juste valeur estimée des actifs nets acquis était supérieure au prix d'achat. Le profit correspond principalement à l'incidence favorable de l'escompte ou de la prime requise pour refléter les taux du marché alors en vigueur sur les instruments financiers acquis, qui a été contrebalancée en partie par la juste valeur estimée initialement de la contrepartie éventuelle. La tranche non amortie du profit découlant de la réévaluation des instruments financiers acquis totalisant 10,5 millions \$ au 30 avril 2016 est amortie en résultat net sur la durée résiduelle estimée des instruments financiers acquis. La charge d'amortissement était de 1,3 million \$ pour le trimestre clos le 30 avril 2016 (1,4 million \$ pour le trimestre clos le 31 janvier 2016 et \$1,5 million pour le trimestre clos le 30 avril 2015).

CETTE PAGE BLANCHE A ÉTÉ LAISSÉ INTENTIONELLEMENT

Renseignements aux actionnaires

Siège social

Tour Banque Laurentienne
1981, avenue McGill College
Montréal (Québec) H3A 3K3
Tél. : 514 284-4500, poste 5996
Télécopieur : 514 284-3396

Centre télébancaire, Services bancaires automatisés et Service à la clientèle

Tél. : 514 252-1846
ou 1 800 252-1846
Site Internet :
www.banquelaurentienne.ca
Code Swift : BLCM CAMM

Agent des transferts et registraire

Services aux investisseurs
Computershare Inc.
1500, boul. Robert-Bourassa
Bureau 700
Montréal (Québec) H3A 3S8

Bureau de l'ombudsman

Banque Laurentienne
1981, avenue McGill College
Bureau 1420
Montréal (Québec) H3A 3K3
Tél. : 514 284-7192
ou 1 800 479-1244

Changement d'adresse et autres renseignements

Les actionnaires sont priés de communiquer tout changement d'adresse à l'agent des transferts de la Banque. Pour toute autre demande ou question, veuillez communiquer avec le Secrétariat corporatif, situé au siège social, en téléphonant au 514 284-4500, poste 7545.

Investisseurs et analystes

Les investisseurs et analystes peuvent communiquer avec le secteur Relations avec les investisseurs, situé au siège social, en téléphonant au 514 284-4500, poste 4926.

Médias

Les journalistes peuvent communiquer avec le Bureau de la direction, situé au siège social, en téléphonant au 514 284-4500, poste 3901.

Service de dépôt direct

Les actionnaires de la Banque, qui le désirent peuvent faire déposer les dividendes qui leur sont distribués directement dans un compte issu de toute institution financière membre de l'Association canadienne des paiements, en avisant par écrit l'agent des transferts.

Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions

La Banque offre aux détenteurs canadiens de ses actions ordinaires et privilégiées de participer à son régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions, lequel leur permet d'acquérir des actions ordinaires de la Banque sans payer de commission ou de frais d'administration. L'acquisition d'actions ordinaires par les participants canadiens s'effectue au moyen du réinvestissement des dividendes en espèces versés sur les actions qu'ils détiennent, ou bien en effectuant des versements facultatifs en espèces d'un montant minimal de 500 \$ par versement, jusqu'à concurrence de 20 000 \$ sur chaque période de 12 mois se terminant le 31 octobre.

Pour de plus amples renseignements, les actionnaires sont priés de communiquer avec le registraire et agent des transferts de la Banque, Société de fiducie Computershare du Canada, au numéro 1-800-564-6253. Les porteurs d'actions ordinaires et privilégiées non inscrits de la Banque doivent s'adresser à leur institution financière ou à leur courtier pour adhérer à ce régime.

Inscription boursière et dates de clôture des registres et de paiement des dividendes

Les actions ordinaires et les actions privilégiées décrites ci-dessous sont inscrites à la bourse de Toronto.	CODE CUSIP / SYMBOLE BOURSIER	DATE DE CLÔTURE DES REGISTRES*	DATE DE PAIEMENT DES DIVIDENDES*
Actions ordinaires	51925D 10 6 LB	Premier jour ouvrable de :	
		janvier	1 ^{er} février
		avril	1 ^{er} mai
		juillet	1 ^{er} août
		octobre	1 ^{er} novembre
Actions privilégiées			
Série 11	51925D 84 1 LB.PR.F	**	15 mars
Série 13	51925D 82 5 LB.PR.H	**	15 juin
Série 15	51925D 79 1 LB.PR.J	**	15 septembre 15 décembre

* Sous réserve de l'approbation du conseil d'administration.

** À une date (qui ne doit pas devancer de plus de 30 jours la date fixée pour le paiement des dividendes) pouvant être déterminée de temps à autre par le conseil d'administration de la Banque.

